

# SOS

## Le variant britannique s'invite chez-nous

*Le Maroc ferme ses frontières à quatre autres pays*



Lire page 3

**Mohamed Benabdelkader pose les conditions de modernisation du système judiciaire**

*Appel à une mobilisation efficace des ressources humaines qualifiées et à une utilisation accrue des nouvelles technologies*



Page 2

**Contre-performances persistantes des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique**

*Les activités des industries mécaniques, métallurgiques et électriques devraient afficher une timide reprise cette année*



Page 10

**David Fisher, ambassadeur des Etats-Unis au Maroc**

*Nous soutenons fortement le plan d'autonomie*



Page 4

**L'EN se contente du strict minimum pour des débuts mesurés**  
**Houcine Ammouta : Satisfait du résultat mais pas de la manière**



Page 22

## Secousse tellurique de magnitude 3,4 dans la province d'Azilal

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, lundi, dans la province d'Azilal, indique l'Institut national de géophysique (ING).

La secousse, dont l'épicentre est situé dans la commune de Zaouïate Ahansal, s'est produite à 20h 58min 17sec (GMT+1), précise le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique de l'ING dans un bulletin d'alerte sismique.

La secousse ressentie est d'une profondeur de 8 km, d'une latitude de 31.909°N et d'une longitude de -5.447°W, ajoute la même source.

## Arrestation d'un pharmacien pour trafic de psychotropes

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Meknès ont interpellé, lundi, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire, douze individus, dont un pharmacien, son assistante et un employé dans une société pharmaceutique, pour leur lien présumé avec un réseau criminel actif dans le trafic de comprimés psychotropes.

L'assistante du pharmacien, sa sœur et le chauffeur d'un taxi ont été appréhendés en flagrant délit de réception d'une quantité de psychotropes d'un individu impliqué dans le trafic de drogue et de psychotropes, avant que l'enquête menée dans le cadre de cette affaire ne permette d'interpeller le pharmacien et un employé d'une société pharmaceutique qui manipulait des commandes de ce type de médicaments, ainsi que cinq autres individus pour leur participation présumée dans des opérations de trafic de psychotropes, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

# Actualité

## Mohamed Benabdelkader pose les conditions de modernisation du système judiciaire

*Appel à une mobilisation efficiente des ressources humaines qualifiées et à une utilisation accrue des nouvelles technologies*



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a affirmé, lundi à Casablanca, que la modernisation du système judiciaire national reste tributaire de la mobilisation efficiente de ressources humaines qualifiées et de l'utilisation accrue des nouvelles technologies.

"Il serait vain de parler d'efficacité judiciaire et de modernisation de tout le système si on ne dispose pas d'une administration s'appuyant sur des ressources humaines efficaces et les nouvelles technologies, de manière à optimiser les règles de bonne gouvernance dans ce domaine", a expliqué le ministre au cours d'un débat sur "la gouvernance de l'administration judi-

ciaire", organisé par l'Institut supérieur des sciences politiques, juridiques et sociales (ISPJS) de l'Université Mundiapolis.

Le développement des missions de l'administration judiciaire ne peut se faire sans en garantir la transparence et l'efficacité, mettre en œuvre les mécanismes de responsabilisation, répondre aux attentes des justiciables et les placer au cœur des préoccupations de cette institution, a-t-il ajouté.

Le ministre a relevé que l'administration judiciaire doit rompre avec "la culture dominante" car les tribunaux, en tant qu'espace pour exercer le pouvoir judiciaire et rendre des jugements, sont aussi des établissements publics au service, outre des justiciables, des usagers

demandeurs de prestations administratives.

Les tribunaux "devront connaître une transformation qualitative à l'avenir", notamment en ce qui est de la modernisation, de la numérisation et de l'amélioration des prestations, le but étant d'assurer une bonne gouvernance à l'instar des autres services publics.

Evoquant la situation actuelle en matière de gestion des affaires judiciaires, Mohamed Benabdelkader a rappelé l'existence de références juridiques et d'institutions dont la mission est d'assurer et de veiller à l'indépendance de la Justice, citant à titre d'exemple le Conseil supérieur de l'autorité judiciaire.

Le ministre a fait remarquer, à

ce propos, que ledit Conseil veille à la mise en œuvre des garanties accordées aux juges et à la gestion de leur statut professionnel, conformément aux principes d'égalité des chances, de mérite, de transparence, d'impartialité et de compétence.

Lors de cette rencontre, plusieurs questions ont été examinées et portent, entre autres, sur la nature du Code pénal attendu, les moyens de rapprocher les tribunaux des citoyens, le rôle de la médiation et de l'arbitrage, la promotion des ressources humaines, le renforcement des compétences et l'impact de l'épidémie du nouveau coronavirus sur l'accélération de l'adoption des procès à distance, qui reste un acquis à préserver et à optimiser à l'avenir.

# SOS

## Le variant britannique s'invite chez-nous



Un peu plus d'un mois après l'identification d'un nouveau variant du Covid-19 au Royaume-Uni, un premier cas confirmé a été enregistré, lundi, au Maroc. Un communiqué du ministère de la Santé, parvenu à Libé, précise que ce cas a été détecté au Port Tanger-Med chez un Marocain arrivé d'Irlande à bord d'un bateau en provenance de Marseille. «Asymptomatique, le patient a été placé en isolement à Casablanca», précise le ministère, soulignant que ce dernier et les personnes contacts «ont traités conformément au protocole sanitaire en vigueur dans le Royaume». «Dans le cadre de la mise à jour du protocole national relatif au Covid-19, notamment dans son aspect lié au suivi des contacts, une batterie de mesures a été adoptée pour le dépistage précoce des cas de variants de Coronavirus», ajoute-t-on de même source. Il s'agit aussi de mettre à jour les mesures de prise en charge des cas de maladie, compte tenu de la situation épidémiologique aux niveaux national et mondial.

Les autorités compétentes ont également pris la décision d'interdire, à titre préventif, l'accès au territoire national, à partir du 19 janvier et jusqu'à nouvel ordre, des avions et des passagers en provenance d'Australie, du Brésil, d'Irlande et de Nouvelle-Zélande. Ces pays viennent s'ajouter à l'Afrique du Sud, au Danemark et au Royaume-Uni, déjà concernés par cette même mesure.

### Un variant plus contagieux ?

Le nouveau variant du Covid-19 est encore mal connu mais sa violence et sa fulgurance sont inquiétantes. Ce qui a avant tout été pointé du doigt, c'est sa contagiosité. Un article diffusé par la London School of Hygiene and Tropical Medicine affirme que le variant anglais serait entre 50 à 74% plus transmissible que les souches précédentes. Les conséquences sont impressionnantes: au 4 décembre 2020, le Royaume-Uni comptabilisait en moyenne 14.463 nouveaux cas de Covid-19 par jour sur son territoire. Le 8 janvier 2021, le pays enregistrerait en moyenne 59.829 nouvelles contaminations par jour, soit une augmentation de près de 314% en seulement un mois. Les conséquences sur les services

hospitaliers du pays ont été désastreuses: le nombre de patients hospitalisés dépasse aujourd'hui de loin le pic de la première vague. Plus de 32.300 patients, actuellement contaminés par la Covid-19, sont hospitalisés, contre 21.000 en avril 2020. En une semaine, entre le 4 et le 11 janvier, le nombre de personnes hospitalisées a bondi de 22%.

Des conséquences aussi sur la mortalité: sur la première semaine de décembre, le Royaume-Uni comptabilisait en moyenne 333 décès chaque jour. Aujourd'hui, le pays en recense quotidiennement en moyenne 1.063 (soit une augmentation de 219% en un mois et demi).

«Un variant du Sars-CoV-2 50% plus transmissible poserait un bien plus grand problème qu'un variant 50% plus mortel», explique l'épidémiologiste britannique Adam Kucharski sur son compte Twitter. «Dans l'hypothèse où chaque personne infectée en contamine en moyenne 1,1 autre, que le taux de décès est de 0,8% et que 10.000 personnes sont contaminées, on aboutirait à 129 morts au bout d'un mois», souligne-t-il. Et d'ajouter: «Si le taux de mortalité est accru de 50%, le nombre de morts atteindrait 193. Mais si le taux de transmissibilité augmente de 50%, c'est 978 décès qui seraient à déplorer».

Les premières études sur le variant britannique font également état d'une plus grande contamination des jeunes de moins de 20 ans, ce qui repose la question de la fermeture ou non des écoles.

### Les vaccins sont-ils toujours efficaces ?

Alors que les campagnes de vaccination offrent un espoir de sortir de cette crise sanitaire mondiale, certains s'interrogent sur la capacité des vaccins à lutter contre les nouveaux variants.

Pour les deux variants, britannique et sud-africain, «il n'y a à ce stade pas assez d'informations disponibles pour estimer un risque sur l'efficacité des vaccins», souligne le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). «En l'état actuel de nos connaissances, les experts pensent que les vaccins actuels seront efficaces contre ces souches», a récemment déclaré Henry Walke, des Centres américains de prévention et de lutte contre

les maladies (CDC).

De leur côté, BioNTech et Pfizer ont assuré que leur vaccin était efficace contre la mutation N501Y commune aux variants britannique et sud-africain.

Mais l'étude sur laquelle ils s'appuient ne porte pas sur l'ensemble des mutations présentes sur ces variants: elle ne suffit donc pas à conclure que l'efficacité du vaccin sera la même que contre le virus classique.

De fait, c'est une mutation présente chez le variant sud-africain, mais pas chez le britannique, qui préoccupe le plus les spécialistes du point de vue de l'efficacité des vaccins. Appelée E484K, cette mutation pourrait théoriquement aider ce variant «à contourner la protection immunitaire conférée par une infection antérieure ou par la vaccination», a expliqué le Pr François Balloux, de l'University College de Londres, cité par l'organisme britannique Science Media Centre. «Pour autant, rien n'indique à ce stade que cette mutation suffise à rendre le variant sud-africain résistant aux vaccins actuels», a-t-il tempéré.

### Peut-on stopper la circulation des nouveaux variants ?

Il est illusoire de penser pouvoir éradiquer ou empêcher totalement la

propagation des nouveaux variants. L'objectif est de «retarder au maximum leur diffusion», estime Bruno Coignard, de l'agence sanitaire française Santé Publique France.

Pour les pays comme le Maroc où les cas de nouveaux variants ne sont pas largement répandus, l'ECDC recommande des efforts pour ralentir la propagation, similaires à ceux mis en place au début de l'épidémie: tests des personnes arrivant de zones à risque avec éventuelles quarantaines, isolement et traçage des contacts renforcés pour les personnes contaminées, limitation des voyages...

Au niveau individuel, vu que ces variants semblent se répandre plus facilement, nous devons être encore plus vigilants dans nos mesures de prévention pour ralentir leur propagation, expliquent des spécialistes, faisant référence au port du masque, à la distanciation physique, au lavage des mains et à l'aération des espaces fermés, sans oublier d'éviter les foules.

### Les masques FFP2, une mesure importante ?

L'Allemagne, durement touchée par l'épidémie, a mis en place de nouvelles mesures pour endiguer la propagation du Covid-19. Parmi elles, l'obligation du port du masque FFP2 en Bavière, notamment dans les commerces et les transports publics. L'état régional a commandé près de 2,5 millions de masques FFP2, qui permettront d'équiper 500.000 personnes sur les quelque 13 millions d'habitants que compte la région. Le gouvernement allemand envisage d'étendre cette mesure à l'ensemble du pays alors qu'en Autriche, une mesure similaire a été adoptée et devra entrer en vigueur dès le 25 janvier. Au Maroc, les masques FFP2 demeurent pour l'instant - dans la majorité des cas - réservés aux personnels soignants.

Le problème est que le FFP2 coûte beaucoup plus cher que le masque chirurgical. Cette différence pourrait entraîner une discrimination importante qui aura pour conséquence d'éloigner les plus pauvres de la vie sociale dans son ensemble. Dans la communauté scientifique, ce masque particulier ne fait pas non plus consensus. S'il est incorrectement

porté, il n'offre pas de protection particulière par rapport aux autres types de masques. De plus, les FFP2 peuvent procurer un faux sentiment de protection qui pourrait, à son tour, diminuer la vigilance de leurs porteurs.

### Qu'en pense l'OMS ?

Le Comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a émis, vendredi dernier, des recommandations face à l'apparition de nouveaux variants et a notamment appelé à une expansion mondiale du séquençage génomique et du partage des données, ainsi qu'à une plus grande collaboration scientifique pour faire face «aux graves inconnues» qui subsistent au sujet des trois variants (Royaume-Uni, Afrique du Sud et Brésil).

Le nombre de pays et territoires où se trouve dorénavant le variant repéré initialement en Grande-Bretagne s'élève à 50 et il est de 20 pour le variant identifié en Afrique du Sud, mais l'organisation juge cette évaluation probablement sous-estimée. Ces variants ne peuvent être identifiés que par le séquençage de leur code génétique, une analyse qui n'est pas possible partout. La troisième mutation, originaire de l'Amazonie brésilienne et dont le Japon a annoncé le 10 janvier la découverte, est actuellement analysée et pourrait impacter la réponse immunitaire selon l'OMS, qui évoque dans son bulletin hebdomadaire "un variant inquiétant".

Ledit comité a également demandé à l'OMS de mettre au point un "système normalisé" de dénomination des nouveaux variants qui évite toute "stigmatisation" géographique ou politique.

Le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus a, quant à lui, souhaité que les campagnes de vaccination débutent dans tous les pays du monde dans les 100 prochains jours. «Je veux voir la vaccination débuter dans tous les pays dans les 100 prochains jours pour que les personnels de santé et ceux qui présentent des risques importants soient protégés en premier lieu», a-t-il insisté, alors que les campagnes ont pour l'instant débuté quasi exclusivement dans les pays riches.

Mehdi Ouassat



*Le Maroc ferme ses frontières à quatre autres pays*

## David Fisher, ambassadeur des Etats-Unis au Maroc

*Nous soutenons fortement le plan d'autonomie*

La reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara est un "développement naturel" des positions constantes des administrations US depuis le début des années 2000, a affirmé, lundi à Rabat, l'ambassadeur américain, David Fisher.

Intervenant lors d'un point de presse organisé à la veille de la fin de son mandat au Maroc, il a rappelé que l'administration Clinton avait enclenché la réflexion sur une solution, alors que l'administration Obama avait commencé à inclure le Sahara dans le programme d'assistance au Maroc, ajoutant

que la décision américaine de reconnaître la marocanité du Sahara est ainsi "un développement tout naturel".

Interrogé sur l'éventuelle position de l'administration du président-élu, Joe Biden, vis-à-vis du Sahara, il a dit être "convaincu que nous en serons tous satisfaits".

David Fisher s'est, par ailleurs, dit "très honoré" d'avoir été le premier ambassadeur américain à visiter le Sahara marocain, après que l'administration US a retracé la carte officielle du Royaume pour reconnaître ses "véritables frontières", soulignant qu'il apprécie à sa juste valeur "la place spéciale que le Sahara occupe dans le cœur de tous les Marocains".

"Nous soutenons fortement le plan d'autonomie, et nous travaillerons avec les Nations unies et toutes les parties prenantes afin d'obtenir le résultat escompté", a déclaré le diplomate, affirmant que "plusieurs pays en Europe croient fermement que les Etats-Unis et l'ONU finiront par trouver une solution" à la question du Sahara marocain.

Il y a, cependant, un processus à suivre pour aller de l'avant, a-t-il relevé.

Revenant sur les relations maroco-israéliennes, David Fisher a fait remarquer que les derniers développements dans ce sens "sont le fruit d'un travail de longue haleine", ajoutant que les équipes des deux pays travaillent d'arrache-pied pour l'ouverture des ambassades respectives des deux pays une fois les formalités administratives et législatives remplies.

Il a, par ailleurs, souligné que la question israélo-palestinienne doit être abordée "avec beaucoup de tact".

"Tout le monde s'accorde à soutenir la résolution à deux Etats afin d'aller de l'avant. Nous sommes impatients de voir un progrès dans ce sens, et d'exa-

miner de nouvelles idées, et nous soutenons l'ONU dans ces processus", a-t-il dit.

Il a également précisé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a jeté les fondations d'un partenariat encore plus étroit avec les Etats-Unis, a affirmé, lundi à Rabat, l'ambassadeur américain au Maroc, David Fisher.

"Je tiens à remercier Sa Majesté le Roi pour les bases qu'il a jetées pour guider l'amitié américano-marocaine vers un partenariat toujours plus étroit", a-t-il noté.

Le diplomate s'est dit "honoré" d'avoir servi dans un pays qu'il a qualifié de "l'un des plus merveilleux, des plus beaux, des plus hospitaliers au monde", rappelant que le Royaume est, de surcroît, "l'un des plus importants et des plus anciens amis des

Etats-Unis d'Amérique".

L'avenir du partenariat américano-marocain est aujourd'hui "plus fort que jamais", et "ne peut que se renforcer davantage", s'est réjoui l'ambassadeur, soulignant que "les relations entre les deux pays seront entre de bonnes mains".

David Fisher s'est dit "100 pour cent convaincu" que la nouvelle administration du président entrant Joe Biden désignera une personne "hautement qualifiée pour occuper ce poste d'ambassadeur", que les relations bilatérales "ne feront que croître et prospérer ensemble comme elles l'ont fait pendant plus de deux siècles".

Revenant sur le soutien US au Maroc pour faire face à la pandémie de Covid-19, il a rappelé que le gouvernement américain a investi, par le biais de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), "plus de 9,5 millions de dollars dans la réponse du Maroc à la pandémie de Covid-19".

Sur le plan de la sécurité, une question sur laquelle Rabat et Washington sont devenus des "partenaires encore plus proches", les deux pays ont signé, en octobre 2020, une feuille de route de 10 ans définissant "la coopération en matière de défense, symbole de notre partenariat stratégique à long terme", a indiqué David Fisher.

L'ambassadeur s'est également arrêté sur la coopération bilatérale dans les domaines de l'éducation et de la culture, rappelant que les deux parties ont œuvré ensemble pour préserver "le patrimoine culturel inégalé du Maroc", notamment la signature d'un accord visant à protéger "les objets culturels marocains contre le vol et la contrebande".

"La culture marocaine est incroyablement riche, et les Etats-Unis sont fiers d'aider les générations futures à vivre l'histoire culturelle du Maroc dans son intégralité", a dit le diplomate.

## Nasser Bourita s'entretient avec son homologue yéménite

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, lundi par visioconférence, avec le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de la République du Yémen, Ahmed Awad bin Mubarak.

Il a, en l'occasion, réitéré ses félicitations à son homologue yéménite à l'occasion de sa nomination en tant que ministre des Affaires étrangères et des Expatriés, tout en lui exprimant l'appréciation et le soutien du Royaume du Maroc au nouveau gouvernement yéménite.

Nasser Bourita a formulé le souhait que ce gouvernement puisse s'acquitter de ses missions dans les meilleures conditions, afin de servir les intérêts du peuple yéménite frère et soulager ses souffrances, rapporte le communiqué.

Au cours de ces entretiens, le ministre a affirmé son soutien aux efforts internationaux visant à préserver l'unité du Yémen, sa stabilité et sa souveraineté nationale.

Le ministre yéménite a, pour sa part, réitéré la position de son pays en faveur de la marocanité du Sahara et de l'initiative d'autonomie, comme seule base pour résoudre ce conflit régional.

Les entretiens ont également porté sur le développement des relations bilatérales et les questions régionales et arabes, d'après le communiqué.



La reconnaissance de la marocanité du Sahara est un développement naturel de la position constante des administrations US depuis les années 2000

# Le Togo exprime son soutien total à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

La République du Togo a exprimé son soutien total à la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.

"Notre position au Togo est que : il est très important pour nous de dire à tout le monde que votre souveraineté sur la région du Sahara est totale", a souligné le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, dans une déclaration rendue publique suite à sa participation à la Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc.

"Nous devons vous soutenir. Nous devons montrer à tout le monde que votre position est la même que la nôtre", a ajouté le ministre togolais, exprimant, au nom du président Faure Gnassingbé, sa "profonde gratitude" au Maroc et aux Etats-Unis pour l'invitation à la conférence.

Le chef de la diplomatie togolaise a rappelé à cette occasion que son pays a pris

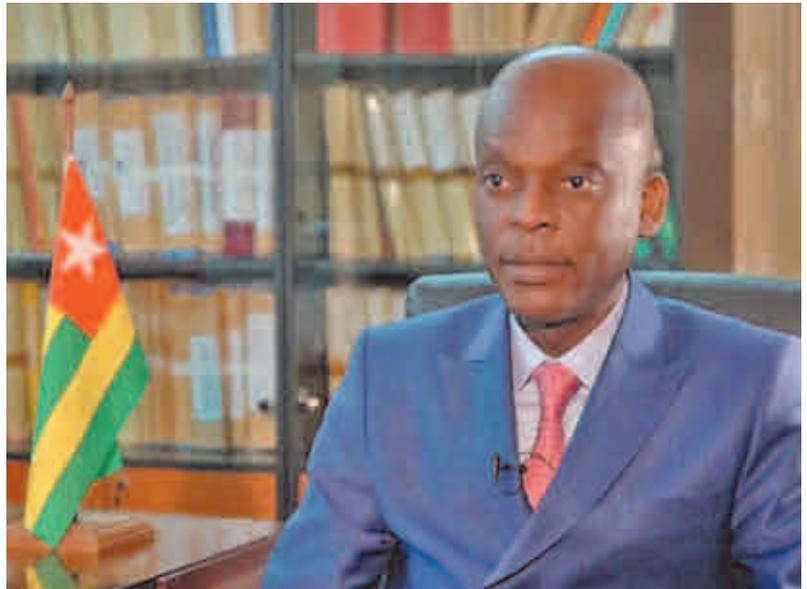
connaissance de la décision historique des Etats-Unis reconnaissant la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara.

"Nous avons dit au Togo enfin. Enfin, parce que maintenant, nous pouvons parler de paix et de sécurité dans votre pays et dans votre région", a-t-il poursuivi.

"Nous devons donc montrer à tout le monde, dès maintenant, que votre décision et celle de l'administration américaine sont bonnes pour notre continent, l'Afrique, pour nous et pour le Royaume du Maroc", a conclu le ministre togolais des Affaires étrangères.

La conférence ministérielle, tenue virtuellement vendredi, a vu la participation d'une quarantaine de pays.

Co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le secrétaire d'Etat adjoint US en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David



Schenker, cette conférence a été l'occasion pour la majorité des pays participant d'exprimer leur fort appui à l'initiative marocaine d'autonomie comme

seule base pour une solution juste et durable au conflit régional du Sahara.

Les participants se sont engagés à continuer à plaider

en faveur d'une solution se basant uniquement sur l'initiative marocaine d'autonomie pour la résolution du conflit du Sahara.

## Karim Medrek, ambassadeur du Maroc en Australie

*La conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie vient confirmer la dynamique internationale d'appui à la démarche marocaine*

La conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, tenue récemment, vient confirmer la dynamique internationale inébranlable de soutien à la démarche marocaine, souligne l'ambassadeur du Maroc en Australie, Karim Medrek.

"La conférence ministérielle d'appui au plan d'autonomie du Maroc, tenue virtuellement, vient confirmer la dynamique internationale inébranlable de soutien à l'approche marocaine qui n'a jamais dévié des principes de la légalité internationale et du processus onusien", a affirmé le diplomate dans une tribune publiée lundi par le journal australien en ligne "Sydney Sun".

Quarante pays de tous les continents, dont 27 représentés au niveau ministériel, ont participé, vendredi dernier, à la conférence de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, rappelle l'ambassadeur, notant que ce soutien international sans précédent à ce plan, lancé en 2007, "marque le prélude d'une nouvelle ère de paix et de prospérité pour l'ensemble de la région et la fin d'un conflit artificiel créé délibérément

pendant la guerre froide autour d'arguments fallacieux et obsolètes".

Cette conférence ministérielle, présidée par le ministre marocain des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le secrétaire d'Etat adjoint US en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker, a constitué l'occasion pour la communauté internationale d'exprimer,

une fois de plus, son soutien indéfectible à cette initiative pour mettre fin au différend artificiel autour du Sahara marocain, affirme Karim Medrek.

Tous les participants à cet événement historique se sont engagés à poursuivre leur plaidoyer pour une solution à ce conflit artificiel, en s'appuyant sur le plan d'autonomie du Maroc comme seul cadre pour résoudre la question du Sahara, poursuit le diplomate, rappelant qu'au

cours des derniers mois, plusieurs développements ont eu lieu, notamment l'ouverture d'une vingtaine de consulats dans les provinces du Sud et la récente reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

Lors de cette conférence, les Etats-Unis ont rappelé que leur décision n'est pas venue du jour au lendemain, puisque toutes les administrations américaines depuis Bill Clinton ont exprimé leur soutien au plan d'autonomie marocain sous souveraineté marocaine, explique le diplomate.

A cet égard, la conférence a été l'occasion pour les Etats-Unis ainsi que pour le reste des participants d'appeler les Nations unies et la communauté internationale à examiner plus sérieusement cette seule option viable pour en finir, une fois pour toutes, avec cette question artificielle, indique l'ambassadeur.

Cet événement historique a également été l'occasion pour les pays participants de saluer les projets de développement lancés dans le Sahara marocain, notamment dans le cadre du "Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud", souligne le diplomate.

## Appui unanime de la Commission des relations extérieures de la Chambre des députés du Chili au plan d'autonomie

La Commission des relations extérieures de la Chambre des députés du Chili vient d'adopter à l'unanimité un texte par lequel elle apporte pour la première fois son soutien explicite à l'initiative marocaine d'autonomie présentée comme unique solution pour parvenir à une issue juste et durable à la question du Sahara marocain.

Présidée par le député Jaime Naranjo Ortiz, la Commission a adopté à l'unanimité ce texte qui traite exclusivement des derniers développements concernant le Sahara marocain, notamment la reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara faite par proclamation du président américain Donald Trump, le 10 décembre dernier.

La Commission a qualifié la décision américaine d'"historique et d'acte solennel, de force juridique et politique à même de promouvoir la paix et le développement".

# L'ambassadrice de l'UE loue la stratégie marocaine en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes



L'ambassadrice de l'Union européenne (UE) au Maroc Claudia Wiedey a salué, lundi à Rabat, la nouvelle stratégie nationale du Royaume dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

"Les engagements pris par le Maroc aux niveaux national et international en

matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles sont excellents", a-t-elle déclaré à la presse en marge d'une rencontre avec la ministre de la Solidarité, du Développement social, de l'Egalité et de la Famille, Jamila El Moussali, dédiée à la présentation des grandes lignes de la stratégie nationale de lutte contre la violence faite aux femmes.

Exprimant la volonté de l'UE d'accompagner le Royaume dans la mise en œuvre de cette action, Claudia Wiedey a souligné que cette rencontre a été l'opportunité "pour échanger et définir les moyens de mieux travailler ensemble

dans ce domaine à l'avenir".

Jamila Moussali a de son côté indiqué, dans une déclaration similaire, que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la présentation de la stratégie élaborée par le ministère dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, selon une approche fondée sur le partenariat et l'implication de tous les acteurs représentant les départements ministériels et les institutions nationales concernées ainsi que les associations de la société civile.

Il s'agit notamment de présenter cette stratégie aux partenaires européens et de mettre l'accent sur l'importance du partenariat avec les diverses parties concernées, s'agissant notamment des questions féminines et d'appui au plan gouvernemental pour l'égalité "Ikram 1" et "Ikram 2", a relevé Jamila El Moussali, ajoutant que cette réunion vise aussi à explorer les perspectives de partenariat futur.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part l'ambassadeur de Belgique Marc Trenteseau et l'ambassadeur du Danemark, Nikolaj Harris, intervient dans le cadre des consultations élargies initiées par le ministère sur le projet de stratégie nationale 2020-2030 pour la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, afin de partager les objectifs escomptés en la matière et d'examiner les perspectives d'élaboration d'un programme intégré de partenariat et de coopération pour accompagner sa mise en œuvre.

## Vaste mouvement parmi les directeurs provinciaux de l'éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique a mené un large mouvement dans les rangs des directeurs provinciaux, compte tenu notamment des critères de rendement, de qualité de gestion et d'ancienneté.

Ce mouvement a permis la mutation de 33 directeurs vers d'autres directions et la cessation de fonctions de 11 directeurs, dont cinq ont pris leur retraite, ainsi que le maintien de 25 directeurs dans leurs postes, indique le département dans un communiqué, ajoutant qu'un concours sera annoncé dans les prochains jours pour 24 postes vacants, conformément aux textes juridiques et réglementaires en la matière.

Le mouvement s'inscrit dans l'effort visant à mettre les structures du ministère au dia-

pason du découpage administratif, mais aussi dans le cadre de la mise en œuvre des procédures juridiques et réglementaires en matière de nomination aux postes de responsabilité. Il s'agit précisément du décret n° 2-11 681 du 28 Dhou al Hijja 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des chefs de division et de service au sein des administrations publiques.

Le ministère envisage à travers ce mouvement d'insuffler une nouvelle dynamique au système de pilotage et de gestion des questions d'ordre pédagogique au niveau régional, afin de faire face aux enjeux et défis auxquels fait face le système éducatif, dans le contexte de mise en œuvre des projets stratégiques pour l'application des dispositions de la loi-cadre n° 17-51, relative au système d'éducation,



de formation et de recherche scientifique.

A ce titre, le département a exprimé ses remerciements aux anciens responsables pour

leurs efforts déployés et a félicité les directeurs provinciaux qui ont été maintenus dans leurs fonctions, tout en souhaitant que les changements opé-

rés puissent donner un nouveau souffle à la réforme en cours et améliorer la gouvernance du système éducatif aux plans régional et local.

Tarik Ribh, directeur de la Maison de la culture de Béni Mellal

# *Aujourd'hui, le défi consiste à assurer le retour à une vie artistique et culturelle meilleure que celle d'avant la pandémie*

## Entretien

*Dans cette interview accordée à la MAP, le directeur de la Maison de la culture de Béni Mellal, Tarik Ribh, aborde les défis actuels et à venir de la culture et de l'art dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus. Il revient également dans cet entretien sur la contribution de la Maison de la culture de Béni Mellal au développement du paysage culturel dans la région de Béni Mellal-Khénifra.*



**En ces temps de pandémie, quel regard portez-vous sur la vie culturelle dans la région de Béni Mellal-Khénifra et sur les activités de la Maison de la culture dans ce contexte ?**

La Maison de la culture de Béni Mellal a pu relever le défi et n'a jamais cessé ses activités malgré la pandémie ni au tout début de la crise sanitaire et encore moins durant la période du confinement, partant de sa conviction que l'art et la culture sont des domaines indispensables dans la vie de l'homme moderne.

La lecture du message de la Journée mondiale du théâtre dans la salle de spectacle de la Maison de la culture de Béni Mellal était la première activité culturelle à se tenir dans une structure d'accueil officielle au niveau national durant la période du confinement.

Nous avons adopté lors de cette période un plan de travail bien défini, privilégiant la programmation hebdomadaire au lieu de la grille mensuelle pour pouvoir s'accommoder et s'adapter plus facilement à l'évolution de la situation sanitaire au niveau national.

En pleine pandémie, nous avons proposé une programmation artistique et culturelle riche et variée sur notre page officielle sur Facebook qui compte une communauté de 21.000 personnes, ce que nous considérons comme étant une source de fierté pour nous et pour les différents acteurs du secteur.

Au menu de cette programmation éclectique, figuraient plusieurs spectacles virtuels ainsi que des débats avec d'éminentes personnalités du monde de l'art et de la culture et avec des responsables de la ville de Béni Mellal en charge de la chose culturelle.

Certaines activités ont mis en relief

des initiatives entreprises par des jeunes dans le domaine culturel en lien avec la situation sanitaire. La grille comportait aussi des expositions, des concours culturels, des lectures de poésies ainsi que des publications digitales qui mettent en avant les différentes potentialités culturelles de la ville de Béni Mellal.

Et avec l'allègement des mesures préventives, nous avons travaillé sur des programmes de formation en mode présentiel et distanciel, encadrés par de grandes compétences nationales. Je pense notamment au programme "Le Studio Théâtre", un laboratoire de formation au théâtre qui a une fibre prononcée pour les droits de l'Homme.

Je salue à cette occasion les associations de la société civile pour leur sens élevé de responsabilité et pour leurs efforts aux côtés de la Maison de la culture de Béni Mellal en vue de l'organisation de ces différentes activités. Comme nous, elles croient en l'importance de l'art et de la culture à un moment où la question de la hiérarchisation des priorités a été poussée encore une fois au-devant de la scène.

En raison des mesures préventives mises en place dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et pour se conformer aux consignes des autorités locales, la Maison de la culture de Béni Mellal s'est mise au virtuel, et aspire à un allègement bientôt afin qu'elle puisse renouer avec le public et accueillir de nouveau de grandes manifestations culturelles.

**Culture et pandémie font-elles bon ménage ?**

Evidemment. La production artistique et culturelle est très importante pour l'homme en toutes circonstances.

Elle l'est encore plus dans les moments difficiles et exceptionnels car pour des raisons diverses, la société a tendance à se tourner vers ses artistes et intellectuels en temps de crise. La preuve, plusieurs pays ont augmenté les budgets consacrés au domaine culturel malgré la récession et le repli de leurs économies. D'ailleurs, la communauté des artistes était présente en force plus que toutes autres franges de la société lors de cette crise pour sensibiliser les citoyens à l'importance du respect des mesures préventives mises en place dans le sillage de la pandémie et de l'état d'urgence sanitaire décrété dans le pays.

La Maison de la culture de Béni Mellal s'est également inscrite dans cet élan et a pu relever le défi. Elle n'a jamais cessé ses activités malgré la pandémie ni au tout début de la crise sanitaire ni durant la période du confinement, partant de sa conviction que l'art et la culture sont des domaines indispensables dans la vie de l'homme moderne.

**A votre avis, quels sont les défis à relever aujourd'hui par la communauté culturelle ?**

Pour pouvoir assurer la continuité de ses activités, la Maison de la culture de Béni Mellal a été parmi les premières structures culturelles à mettre en place un plan de travail alternatif qui s'appuie sur une vision responsable et des objectifs réalistes et ambitieux, lequel a été déployé sous la supervision de la Direction régionale de la culture et en coordination avec les autorités locales.

Notre approche, qui privilégie le virtuel et l'adaptation rapide à l'évolution de la situation sanitaire, a permis à plusieurs manifestations culturelles de voir le jour.

Je suis confiant en notre capacité à dépasser cette conjoncture exceptionnelle qui, en dépit des difficultés qu'elle a engendrées, comporte plusieurs zones de lumière, en ce sens que la communication est devenue plus aisée, la réalisation des projets plus rapide et le rayonnement encore plus important.

Je peux vous assurer que la création artistique au Maroc a de meilleurs jours devant elle. Tout laisse entrevoir un développement important de celle-ci aussi bien en quantité qu'en qualité, car au fil de l'Histoire, le domaine intellectuel, de l'art et de la culture s'est forgé dans la douleur, et s'est constamment renforcé en période de crises. Je ne pense pas que l'époque que nous vivons actuellement sera l'exception qui confirme la règle.

La culture et l'art jouent depuis toujours des rôles importants. D'abord en ce qui concerne l'apaisement de l'âme humaine de toutes les souffrances, notamment celles induites par la pandémie du nouveau coronavirus, ainsi qu'en matière de sensibilisation à la nécessité de se conformer aux mesures préventives qui visent avant tout à préserver la vie humaine.

Le défi aujourd'hui consiste à assurer le retour à une vie artistique et culturelle riche, foisonnante et bien meilleure qu'à celle qui prévalait avant l'éclatement de la pandémie du nouveau coronavirus. Pour ce faire, il est nécessaire de capitaliser sur les acquis de l'étape actuelle et bien préparer l'avenir. Il est impératif d'éviter tout ce qui est de nature à entraver le développement de l'activité culturelle et artistique, et ce, avant de tourner la page de la pandémie, pour que l'on puisse enfin transcender cette situation qui ne reflète en rien la richesse de notre civilisation séculaire.



## L'Amérique de Biden veut guider le monde, mais fait face à des défis brûlants



**L'**Amérique est de "retour" pour "guider le monde". Joe Biden a promis de ramener la première puissance mondiale dans un concert des Nations boudé par Donald Trump, mais il sera immédiatement confronté à des défis épineux face à la Chine, l'Iran ou la Russie.

"L'Amérique est plus forte quand elle collabore avec ses alliés", a plaidé ce week-end le président élu en nommant de nouveaux responsables du département d'Etat, appelés à "restaurer le leadership moral et mondial" des Etats-Unis.

Le démocrate qui entrera mercredi à la Maison Blanche martèle ce message de rupture avec le président Trump, qui a malmené ses alliés, flirté avec des autocrates, cassé les conventions internationales et méprisé les cercles multilatéraux.

Pour cela, Joe Biden a choisi des diplomates chevronnés passés par l'ex-administration de Barack Obama, gage d'un retour à une politique étrangère plus classique.

A leur tête, le futur secrétaire d'Etat Antony Blinken, un interventionniste qui devra composer avec une Amérique qui ne veut plus l'être. Samedi, il a dit vouloir refaire des Etats-Unis un "exemple" pour le reste du monde.

Les premières décisions du président Biden, comme le retour dès mercredi dans l'accord de Paris sur le climat, viseront à tourner la page.

Mais l'ère Trump a abimé l'image de l'Amérique. Et ses dernières semaines ont aggravé la situation, avec les coups de boutoir donnés par le milliardaire républicain aux institutions démocratiques à force de nier sa défaite, puis l'assaut bien réel mené par ses partisans contre le Capitole.

A tel point qu'un débat académique

divise les experts américains.

"Il faudra beaucoup de temps avant que nous puissions défendre de manière crédible l'Etat de droit" à l'étranger, a constaté l'ex-diplomate Richard Haass lors des violences au Congrès. Ce jour-là, le 6 janvier, a marqué selon lui le début d'un "monde post-américain, qui ne se caractérise plus par la primauté des Etats-Unis".

D'autres universitaires ont conseillé à Joe Biden de renoncer au "sommet des démocraties" qu'il a promis d'organiser la première année de son mandat, pour venir d'abord au chevet des institutions américaines.

Mais pour Thomas Wright, du cercle de réflexion Brookings Institution, "on aurait tort de conclure que notre humiliation actuelle signifie que les Etats-Unis n'auraient plus le droit de défendre la démocratie et les droits humains à travers le monde". "Réparer la démocratie chez nous n'est pas incompatible avec la défense de la démocratie ailleurs; les deux vont de pair", a-t-il argué dans la revue *The Atlantic*, soulignant que le trumpisme et ses avatars n'étaient pas un phénomène exclusivement américain.

Accaparé par les crises internes -- pandémie, marasme économique, injustices raciales --, le futur président n'aura de toute manière pas d'autre choix que de se confronter rapidement aux affaires du monde.

Car plusieurs échéances pressantes l'attendent.

Washington et Moscou, son vieux rival, ont jusqu'au 5 février seulement pour prolonger un traité-clé de désarmement nucléaire, *New Start*.

Les démocrates ont abondamment critiqué les attermoissements du gouvernement sortant sur ce dossier. Et l'administration Biden, déterminée à afficher une

plus grande fermeté à l'égard de la Russie par rapport à l'ambivalence d'un Donald Trump désireux de se rapprocher du président russe Vladimir Poutine, devra donc trouver le moyen de négocier rapidement.

Encore plus explosif, peut-être, le dossier iranien.

Joe Biden a promis de revenir dans l'accord international censé empêcher Téhéran de se doter de la bombe atomique, signé en 2015 sous l'administration Obama dont il était vice-président, puis abandonné par Donald Trump.

Il devra pour cela lever les sanctions que le président républicain et son secrétaire d'Etat Mike Pompeo ont durci jusqu'au bout pour lui compliquer la tâche. Tout en s'assurant que l'Iran reviendra à son tour dans les clous de ses restrictions nucléaires, dont il s'affranchit chaque jour un peu plus.

Le démocrate devra aussi démontrer à une classe politique américaine sceptique qu'il saura faire preuve de fermeté face aux agissements de Téhéran au Moyen-Orient.

Même test, à une échelle mondiale cette fois, face à Pékin.

"Les Etats-Unis doivent être fermes avec la Chine", martèle Joe Biden, dépeint comme "faible" par nombre de républicains.

Cette fermeté tournera-t-elle à la nouvelle Guerre froide, que semblait promettre la ligne du faucon Pompeo, ou à une compétition stratégique claire mais plus apaisée, comme semblent le souhaiter les Européens?

La réponse à cette question déterminera "le succès ou l'échec de la politique étrangère américaine", prédisait avant l'élection de novembre l'ex-diplomate Bill Burns -- nommé depuis à la tête de la CIA par Joe Biden.

## Investiture américaine Rites et ratés

**D**onald Trump n'assistera pas à l'investiture de son successeur Joe Biden. Il faut remonter à 1869 pour trouver un autre président ayant refusé de se plier à cette tradition américaine toujours pleine de surprises.

Rappel de quelques investitures mémorables.

En 1801, le deuxième président américain John Adams bouda l'investiture de son successeur Thomas Jefferson. Battu, il sapa la réputation de son ancien vice-président et quitta la Maison Blanche à l'aube du 4 mars, jour de l'investiture.

Son propre fils, John Quincy Adams, remporte dans des conditions contestées l'élection en 1824, face à Andrew Jackson qui crie au vol. Quatre ans plus tard et après une violente campagne, Jackson prend sa revanche. Les deux hommes ne se rencontrent pas et Adams s'éclipse la veille de la cérémonie. En 1841, pour des raisons restées obscures, le démocrate Martin Van Buren manque la cérémonie de William Henry Harrison.

Le 4 mars 1869, Andrew Johnson reste à la Maison Blanche pendant l'investiture de son successeur, Ulysses Grant, qui avait refusé de partager sa calèche avec lui pour se rendre au Capitole.

Le 4 mars 1865, Lincoln qui se rend à Washington pour son investiture, échappe à un attentat.

Quelques heures plus tard, alors qu'il prête serment pour son second mandat, il ignore que John Wilkes Booth, l'homme qui l'assassina 41 jours plus tard, se trouve tout près de lui, sur les marches du Capitole.

Booth confiera après son arrestation avoir regretté de ne pas avoir de pistolet ce jour-là: "J'aurais eu une excellente occasion de tuer le président si je l'avais voulu".

Un court-circuit d'un moteur électrique incendie la tribune où le président Kennedy prête serment le 20 janvier 1961. Croyant à un attentat, des agents de sécurité envahissent le podium tandis que JFK reste imperturbable.

Quelques heures après l'assassinat de Kennedy à Dallas, le 22 novembre 1963, son vice-président Lyndon B. Johnson est investi en urgence dans l'avion présidentiel Air Force One, parqué à l'aéroport.

En 2009, Barack Obama se trompe dans le texte du serment devant une assistance de près de deux millions de personnes. La responsabilité incombe au président de la Cour suprême qui prononce dans le désordre les mots du serment constitutionnel.

Par précaution, le 44e président prête une nouvelle fois serment le lendemain à la Maison Blanche.

La même mésaventure était arrivée à Herbert Hoover en 1929: le président de la Cour suprême avait quasiment réinventé le texte constitutionnel.

A partir de 1937, l'"Inauguration day" est avancé au 20 janvier, en plein hiver.

En janvier 1961, l'armée fait fondre au lance-flammes une couche de 20 centimètres de neige fraîche sur l'artère du traditionnel défilé entre le Capitole et la Maison Blanche. Kennedy prononce son discours par -5°C.

En 1985, Ronald Reagan, 73 ans, se réfugie à l'intérieur du Capitole pour prêter serment, laissant la foule et ses 140.000 invités patienter dehors où le thermomètre affiche -13°C. Quelques grandes phrases tirées des discours inauguraux sont restées dans les livres d'histoire.

"La seule chose dont il faut avoir peur, c'est de la peur elle-même", lance Franklin D. Roosevelt le 4 mars 1933, en pleine Dépression.

Le 20 janvier 1961, John Fitzgerald Kennedy exhorte ses compatriotes: "Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays!".

"Le carnage s'arrête ici et maintenant", s'écrie Donald Trump le 20 janvier 2017, promettant de rendre au "peuple", le pouvoir que l'establishment washingtonien lui a "volé". "Quel ramassis de conneries bizarres!", s'exclame le président George W. Bush à l'adresse d'Hillary Clinton.

Pour sa seconde investiture en 1793, George Washington prononce le discours le plus court: 135 mots à peine contre une allocution de plus de deux heures pour le président William H. Harrison en 1841. Ce dernier, arrivé à cheval, sans manteau ni chapeau pour un froid mordant, mourut un mois plus tard d'une pneumonie.

# Accélération de la campagne de vaccination

Le Brésil a démarré lundi sa campagne de vaccination contre la Covid-19, et la France et le Royaume-Uni ont élargi leur, dans une course à l'immunisation qui a vu plus de 40 millions de doses de vaccins déjà administrées dans le monde.

La maladie a fait plus de deux millions de morts dans le monde et un rapport d'experts indépendants devant être présenté mardi à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) accuse cette dernière et la Chine d'avoir tardé à prendre la mesure de la situation.

A ce jour, selon un décompte de l'AFP, au moins 60 pays ou territoires, regroupant 61% de la population mondiale, ont lancé leur campagne de vaccination. Mais 11 pays concentrent 90% des doses injectées.

Le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a averti que le monde ferait face à un

"échec moral catastrophique" si les pays riches accaparaient les vaccins au détriment des pays pauvres.

Le Brésil, une des nations les plus touchées - avec plus de 210.000 morts recensés officiellement, un chiffre très sous-évalué selon les spécialistes - a lancé sa campagne lundi, deux jours plus tôt que prévu, sous la pression des gouverneurs des Etats.

Le défi logistique est de taille dans ce pays de 210 millions d'habitants aux dimensions continentales, où deux premiers vaccins - le chinois CoronaVac et le britannique d'Oxford/AstraZeneca - sont administrés.

En Russie, où la vaccination d'enseignants et de soignants avait commencé à petits pas en décembre, une campagne massive a démarré lundi, dans l'espoir de freiner l'épidémie sans réimposer de confinement national.

La semaine dernière, le président Vladimir Poutine avait ordonné que toute la population russe, soit 146 millions de personnes, ait accès au Sputnik V.

Frappé par un variant du virus jusqu'à 70% plus contagieux selon les autorités sanitaires, le Royaume-Uni a accéléré sa campagne, ouverte désormais aux plus de 70 ans.

Le Premier ministre Boris Johnson a assuré que "140 vaccins par minute" étaient administrés dans le pays. Dans le même temps, une personne atteinte du Covid-19 est admise à l'hôpital toutes les 30 secondes, a assuré le ministre britannique de la Santé Matt Hancock.

En France, les injections concernent depuis lundi les plus de 75 ans, alors qu'elles étaient jusqu'alors réservées aux publics prioritaires comme les résidents de maisons de retraite et les soignants.

L'Inde, qui avait entamé sa campagne samedi, compte vacciner d'ici juillet 300 millions de personnes.

Son gouvernement a intensifié lundi ses efforts pour renforcer la confiance, alors que près d'un tiers des personnes appelées à se faire



vacciner ne s'étaient pas présentés.

En Norvège, les autorités sanitaires ont estimé qu'il n'y avait pas de lien établi entre le vaccin Pfizer/BioNTech et le décès de 33 personnes âgées ayant reçu une première dose. Parmi les 13 cas étudiés de plus près pour l'instant, "ce sont tous des gens qui étaient très âgés, fragiles et avaient des maladies graves", a déclaré la directrice de l'autorité norvégienne de santé publique, Camilla Stoltenberg.

"Quarante-cinq personnes meurent chaque jour dans les établissements médicalisés en Norvège. Donc ce n'est pas établi qu'il y ait une surmortalité ou que ce soit lié aux vaccins", a ajouté Mme Stoltenberg. La Norvège recommande toutefois une évaluation médicale avant l'administration du vaccin à une personne très fragile ou en fin de vie.

Quant au nouveau variant du coronavirus identifié en Afrique du Sud en octobre, désormais prédominant dans le pays, il n'est pas plus mortel mais 1,5 fois plus contagieux, a affirmé lundi un panel d'experts sud-africains. Il

s'agit du pays d'Afrique le plus affecté par la pandémie, avec 37.000 morts pour 58 millions d'habitants.

Aux Etats-Unis, la cacophonie règne entre le camp du président sortant et celui du président élu: Donald Trump a annoncé lundi la prochaine réouverture des frontières américaines aux ressortissants européens de l'espace Schengen, aux Britanniques, Irlandais ainsi qu'aux Brésiliens à compter du 26 janvier, mais il a été aussitôt contredit par le porte-parole de Joe Biden.

La décision de Donald Trump était justifiée par l'instauration, à la même date, d'une obligation de présenter un test négatif de dépistage du coronavirus à l'entrée sur le territoire américain.

Mais "ce n'est pas le moment de lever les restrictions sur les déplacements internationaux", a déclaré sur Twitter Jen Psaki, qui doit devenir la porte-parole du nouveau président Biden, officiellement investi mercredi.

Les Etats-Unis font actuellement face à la pire phase de la pandémie que le pays ait connue, avec plus de 21.000 décès sur les sept derniers jours.

En Suisse, le télétravail est devenu obligatoire lundi "partout où cela est possible" et les magasins non essentiels ont fermé.

L'Italie a reconfiné lundi trois régions jugées à haut risque.

Et le gouvernement sénégalais a annoncé lundi la prolongation pour au moins huit jours du couvre-feu nocturne en vigueur dans deux régions, dont Dakar.

Quant à la Chine, où le virus est apparu fin 2019, elle a confiné lundi environ trois millions d'habitants supplémentaires dans le nord-est du pays, après de nouveaux cas.

Pékin comme l'OMS sont sévèrement mis en cause dans la propagation de la maladie qui a jusqu'ici fait 2.031.048 morts dans le monde, dans un rapport d'experts indépendants devant être présenté mardi à l'OMS.

Pour ces experts, "des mesures de santé publique auraient pu être appliquées plus énergiquement par les autorités chinoises" en janvier et l'OMS aurait dû se réunir bien "avant la troisième semaine de janvier" pour discuter d'une "urgence de santé publique de portée internationale".



Le patron de l'OMS a averti que le monde ferait face à un "échec moral catastrophique" si les pays riches accaparaient les vaccins au détriment des pays pauvres

## La Chine construit un énorme centre de quarantaine



Des centaines d'ouvriers, qui se relaient 24 heures sur 24, s'activaient mardi en Chine afin d'assembler en quelques jours un

centre de quarantaine géant destiné à lutter contre un foyer de Covid à 300 km au sud de Pékin.

Le pays asiatique a largement en-

rayé l'épidémie depuis le printemps 2020, grâce à des quarantaines, au filtrage des voyageurs arrivant de l'étranger, au suivi des déplacements ou encore aux dépistages obligatoires.

Depuis mi-mai, seul un mort a été enregistré en Chine, la semaine dernière.

Mais la survenue de centaines de cas de Covid-19 ces dernières semaines - même s'ils sont très loin d'atteindre les niveaux enregistrés en Europe et aux Etats-Unis - a provoqué une réponse forte, avec confinements et tests obligatoires.

Le foyer en cours à Shijiazhuang (11 millions d'habitants), chef-lieu de la province du Hebei (nord) qui entoure Pékin, a ainsi poussé les autorités à y construire un vaste centre de

quarantaine pour isoler les personnes à risque.

Mardi, des centaines d'ouvriers aidés de grues assemblaient ainsi des chambres préfabriquées blanches sur un vaste terrain terreux en banlieue de la ville.

Des scènes qui rappellent l'édification en quelques jours l'année dernière d'hôpitaux de fortune à Wuhan (centre), la ville chinoise où le nouveau coronavirus a été détecté pour la première fois.

Le centre de quarantaine en construction à Shijiazhuang sera équipé de salles de bain, d'eau chaude, du Wi-Fi et de l'air conditionné. Une fois achevé, dans quelques jours selon les médias, il permettra d'héberger des cas contacts.

Le centre pourra accueillir plus de 4.000 personnes au total, selon la télévision nationale.

Sa construction a commencé le 13 janvier, dans un contexte d'émergence de petits foyers de Covid-19 dans des villes du nord de la Chine.

Des millions d'habitants y ont été placés sous une forme ou une autre de confinement. Ils ont également subi un dépistage obligatoire, certains à deux reprises.

La Chine est vigilante, à quelques semaines des vacances du Nouvel an lunaire (11-17 février). Elles provoquent d'ordinaire des afflux massifs dans les transports de personnes rentrant chez elles pour passer en famille la fête - la plus importante de l'année dans le pays.

Bank of Africa lance sa nouvelle plateforme de crédit à la consommation "creditdaba.ma"

Bank of Africa (BOA) a annoncé, lundi, le lancement de sa nouvelle plateforme de crédit à la consommation "creditdaba.ma".

"Après l'ouverture de compte à distance [agencedirecte.ma](#), le crédit habitat en ligne [credithabitat.ma](#) et la plateforme de crédit pour les entreprises [creditbusinessonline.ma](#), BOA innove encore en lançant sa nouvelle plateforme de crédit à la consommation "creditdaba.ma", indique BOA dans un communiqué, relevant que cette plateforme s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de développement continu des offres en ligne, rapporte la MAP.

"Dans un contexte de transformation digitale, marqué par l'évolution des besoins et des attentes des clients, il est nécessaire de s'adapter à travers des offres multicanales et une expérience client optimisée", note BOA, précisant que cette offre de financement destinée à tous types de besoins (maison, famille, loisirs...) vient simplifier le processus de demande de crédit à la consommation à travers un parcours 100% digital, rapide et fluide.

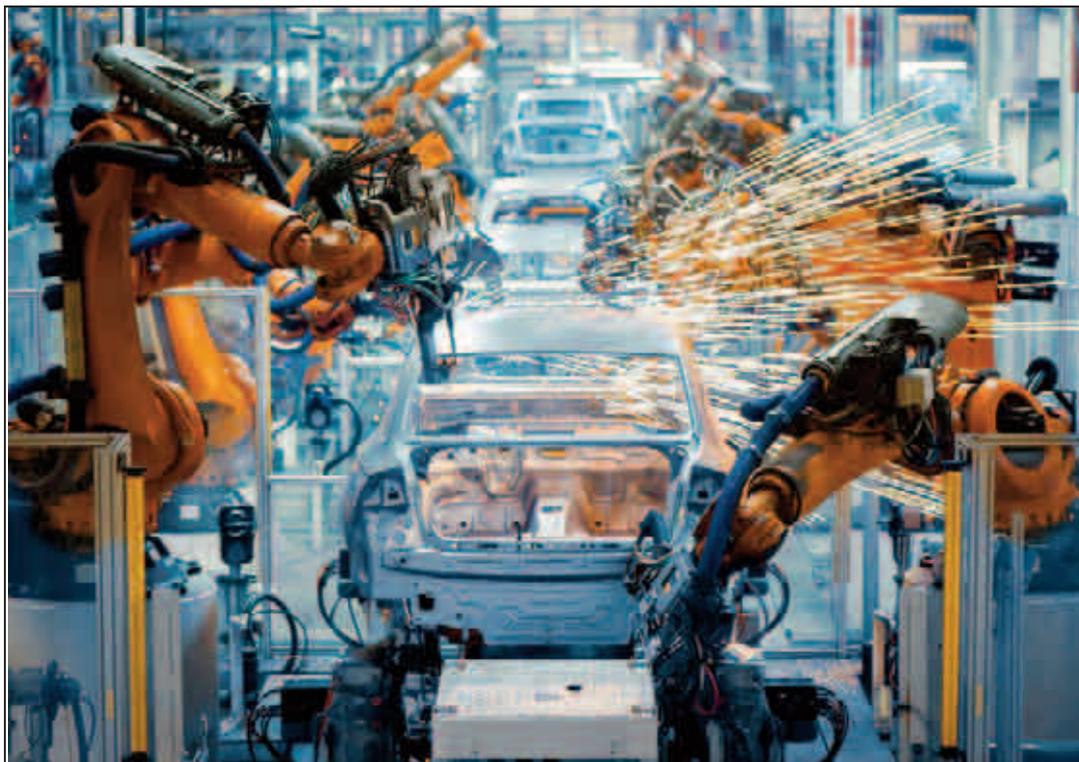
Ce nouveau parcours digital qui répond aux exigences d'une clientèle de plus en plus digitalisée, offre aux utilisateurs plusieurs avantages, à savoir un gain de temps considérable (plus besoin de se déplacer en agence pour demander un crédit à la consommation) et un confort optimal (puisque la demande peut se faire à partir d'un PC/tablette/mobile 24h/24 et 7j/7).

Il s'agit également de la transparence absolue à travers le suivi du dossier de crédit en ligne, l'accord de principe instantané et l'assistance et l'accompagnement à distance des équipes de l'Agence Directe 7j/7 de 8h à 20h pour assister le client dans toutes les étapes de sa demande.

Et en guise d'offre de lancement, les clients profiteront d'un différé de paiement de 3 mois ainsi que de la gratuité des frais de dossiers, poursuit la même source.

Accordant une place stratégique à l'innovation des offres et résolument engagée à entretenir une relation de proximité avec ses clients et à les accompagner constamment pour répondre au mieux à toutes leurs attentes, BOA traduit ainsi son engagement fort et son positionnement de banque connectée à l'avenir et en permanence à son écosystème, conclut le communiqué.

## Contre-performances persistantes des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique



Les activités du secteur secondaire devraient connaître cette année un regain de dynamisme. Soutenues par l'amélioration des demandes extérieure et intérieure, elles devraient afficher une valeur ajoutée en amélioration de 4,1% contre un net repli de 6,3% en 2020.

Ainsi que l'a relevé dernièrement le Haut-commissariat au plan (HCP), dans son Budget économique prévisionnel 2021, « les industries de transformation devraient profiter de la reprise des industries alimentaires et du textile et habillement suite au raffermissement attendu de la demande européenne ».

Le document, qui présente une révision du budget économique exploratoire publié au mois de juillet 2020, nous apprend aussi que les activités des industries mécaniques, métallurgiques et électriques devraient afficher une timide reprise freinée par les contre-performances persistantes des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique au niveau mondial.

A l'instar de plusieurs pays à travers le monde, le Maroc a subi de pénibles conséquences socio-économiques au cours de l'année écoulée. Une situation provoquée par la crise engendrée par la pandémie, conjuguée à une deuxième année de sécheresse, qui aurait conduit à une lourde récession.

D'après l'institution publique, en 2020, les activités industrielles auraient pâti des répercussions négatives de l'arrêt temporaire de l'activité de plusieurs opérateurs industriels et du retrait de leur dynamisme sur le marché national et international.

Elle a ainsi relevé que « leur valeur ajoutée se serait fortement contractée de 7% en 2020 contre une hausse de 2,8% en 2019 », en raison principalement de la baisse de la valeur ajoutée des IMME (Industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques) de

22,4% en 2020 contre une hausse de 4,7% une année auparavant.

Etant fortement corrélée aux carnets de commandes des donneurs d'ordre à l'étranger et absorbant 27% des exportations nationales entre 2010-2019, l'activité du secteur automobile aurait été dans ce cas impactée par cette crise à travers l'arrêt partiel de plusieurs unités industrielles.

Tout comme le secteur aéronautique qui, opérant dans une configuration de chaîne de valeurs mondialisée, « aurait été directement touché par les difficultés rencontrées par les différents opérateurs de l'aviation, conduisant à l'effondrement de la demande d'avions neufs, ce qui aurait forcé les grands constructeurs du secteur à réduire la cadence de leur production », a souligné le Haut-commissariat.

Soulignons qu'en dépit du rattrapage constaté depuis la levée du confinement général, « les exportations des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique auraient enregistré un recul à deux chiffres en raison de la forte baisse de l'activité aéronautique mondiale et de la postériorité des dépenses pour les biens durables », a noté le HCP. Et de rappeler qu'en 2020 les retombées de la crise pandémique sur le marché du travail et les revenus auraient contribué au recul des exportations des secteurs produc-

tifs nationaux notamment ceux des métiers mondiaux.

Pour rappel, à fin octobre 2020, les exportations de l'industrie automobile ont marqué une baisse de 13,5% pour s'établir à 57,8 milliards de dirhams, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Dans sa note de conjoncture du mois de décembre (N°286), la DEPF attribue cette évolution essentiellement au « recul des ventes du câblage (-24,2%), de la construction automobile (-17,3%) et de l'intérieur des véhicules et sièges (-12,5%) », soulignant la part de ce secteur dans le total des exportations s'est élevée à 27% contre 28,1% un an auparavant.

Selon la même source, l'industrie aéronautique a, de son côté, poursuivi sa contre-performance avec un repli des exportations de 28,6% à 10,2 milliards de dirhams, sur fond de recul des exportations relatives à l'EWIS (-34,7%) et à l'assemblage (-24,2%).

A en croire la DEPF, « les exportations des secteurs de l'électronique et des autres extractions minières ont, pour leur part, refléqué respectivement de 2,3% et 25,9% pour s'établir à 8,3 et 2,6 milliards de dirhams ».

Alain Bouithy



Les activités des industries mécaniques, métallurgiques et électriques devraient afficher une timide reprise cette année

## La CGEM lance la 4<sup>ème</sup> édition de son baromètre "Performance du secteur privé"

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé, lundi, le lancement de la 4<sup>ème</sup> édition de son baromètre "Performance du secteur privé", et ce en partenariat avec Inforisk, leader marocain de la Data Economy.

Ce baromètre offre aux acteurs publics et privés une opportunité supplémentaire d'analyser les principales tendances liées à l'activité des entreprises marocaines, particulièrement en

cette période de crise, à travers le suivi régulier d'indicateurs tels que l'évolution du chiffre d'affaires, l'emploi, le financement et les délais de paiement, précise la CGEM dans un communiqué.

Il vise, également, à challenger les acteurs de l'écosystème entrepreneurial et d'orienter les priorités pour la mise en place de mesures d'accompagnement et de soutien des entreprises et des secteurs, ajoute la même source.

## Le dirham s'est apprécié face au dollar en décembre dernier

Le dirham s'est apprécié, en glissement mensuel, de 1,89% face au dollar américain et s'est déprécié de 0,89% vis-à-vis de l'euro en décembre 2020, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Pour ce qui est des opérations de Bank Al-Maghrib avec les banques, aucune séance d'adjudication n'a été tenue depuis avril 2018, relève la Banque centrale dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière de janvier 2021.

Au niveau du marché interbancaire, le volume des échanges de devises contre le dirham a atteint 25,2 milliards de dirhams (MMDH) en décembre, en baisse de 3,3 MMDH par rapport

au niveau enregistré au même mois de 2019. S'agissant du volume des opérations des banques avec la clientèle, il s'est situé à 32,2 MMDH pour les achats au comptant et à 15,3 MMDH pour ceux à terme, contre respectivement 26,2 MMDH et 13,8 MMDH une année auparavant.

Au cours de la même période, les ventes ont porté sur un montant total de 30,6 MMDH pour les opérations au comptant et de 5 MMDH pour celles à terme, après 25,3 MMDH et 5,1 MMDH un an auparavant.

Dans ce contexte, la position nette de change des banques est ressortie positive à 7,6 MMDH à fin décembre, fait savoir BAM.

# Le Maroc et la Chine signent un MoU pour renforcer leurs relations économiques et commerciales

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et le Conseil chinois pour le développement du commerce international (CCPIT) ont signé, lundi en mode visioconférence, un mémorandum d'entente (MoU) pour le renforcement des relations économiques et commerciales entre le Maroc et la Chine, notamment dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

En vertu de cet accord, paraphé par le président de la CGEM, Chakib Alj, et la présidente de la

CCPIT, Gao Yan, les deux parties ambitionnent d'accompagner les secteurs privés marocain et chinois dans l'identification des opportunités d'affaires et la promotion de l'investissement et du co-investissement, rapporte la MAP.

Ce nouveau partenariat, qui est à l'initiative du Conseil d'affaires Maroc-Chine, a également pour objectif d'encourager l'implantation d'entreprises marocaines en Chine et d'entreprises chinoises au Maroc, en particulier celles des secteurs industriel et du numérique, et d'établir et de renforcer les mécanismes d'échange et de partage d'informations, notamment en matière de tendances économiques et commerciales nationales, de lois et réglementations, de politiques et mesures, de normes industrielles, ainsi que les rapports d'analyse de marché et les projets d'investissement.

S'exprimant à cette occasion, M. Alj a souligné que depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Chine en 1958, les liens entre les deux pays n'ont cessé de se renforcer, particulièrement ces dernières années à la faveur des multiples visites de haut niveau et de l'augmentation du rythme des échanges commerciaux.

"Maintenant, notre objectif est de renforcer davantage notre coopération. Il faut donc lever les barrières et identifier de nouvelles opportunités pour assurer une meilleure présence des entreprises

chinoises dans le Royaume et des entreprises marocaines en Chine", a-t-il indiqué, se disant très honoré de la signature de cet accord qui est de nature à "poser de nouvelles bases pour une coopération plus étroite" entre les deux parties.

"Cet accord aidera certainement nos deux secteurs privés à se concentrer sur les domaines de coopération dont nous ne profitons pas et à identifier les opportunités de co-investissement", a affirmé M. Alj, ajoutant que ce MoU vise aussi à positionner le Maroc en tant que force écono-

mique régionale engagée dans un partenariat gagnant-gagnant avec la Chine en vue d'accélérer la création d'emplois et la croissance inclusive sur le continent africain.

De son côté, Mme Gao Yan s'est félicitée des excellentes relations entre la Chine et le Maroc, soulignant que depuis la création du Conseil d'affaires sino-marocain en 2003, le CCPIT et la CGEM ont maintenu une coopération étroite.

"Je suis convaincue, qu'à travers la signature de ce MoU, nous allons renforcer davantage notre

partenariat au bénéfice de nos deux pays et communautés d'affaires", a-t-elle indiqué, relevant que la Chine est "un énorme marché de consommation" avec un grand potentiel de développement, "mais aussi un marché pour le monde, un marché partagé par tous et un marché accessible à tous".

Elle a, dans ce sens, invité les entreprises marocaines à jouer un rôle dans le processus de développement de la Chine et de partage des opportunités de développement.



Accompagner le secteur privé dans l'identification des opportunités d'affaires et la promotion de l'investissement et du co-investissement



## Distribution de 693.825 quintaux d'orge subventionnée aux éleveurs de Béni Mellal-Khénifra

La Direction régionale de l'agriculture (DRA) de Béni Mellal-Khénifra a annoncé la distribution de quelque 693.825 quintaux d'orge subventionnée au profit des éleveurs de la région dans le cadre de la lutte contre les effets de la vague de froid.

Selon les données de la DRA de Béni Mellal-Khénifra, un total de 693.825 quintaux ont été distribués au profit de 167.822 éleveurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme spécifique d'appui à l'alimentation du cheptel initié par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du

Développement rural et des Eaux et Forêts, rapporte la MAP.

Une dotation de 847.290 quintaux d'orge a été allouée à la région de Béni Mellal-Khénifra, répartie en quatre tranches dont 693.825 quintaux ont déjà été distribués, soit 82% de la dotation régionale, d'après la même source.

La quantité d'orge subventionnée est répartie entre la province de Béni Mellal avec 109.198 quintaux au profit de 19.779 éleveurs, la province de Fquih Ben Saleh (86.119 quintaux au profit de 15.918 é-

leveurs), la province d'Azilal (plus de 107.719 quintaux au profit de 32.415 éleveurs), la province de Khénifra (130.910 quintaux au profit de 29.203 éleveurs), en plus de la province de Khouribga (250 mille quintaux pour 70.507 éleveurs).

Pour ce qui est de la distribution des aliments composés, la DRA fait savoir qu'en parallèle à l'opération de distribution d'orge subventionnée, il y a un volet complémentaire visant l'espèce bovine, avec une dotation de 70.000 quintaux d'aliments composés qui a été allouée à la région de

Béni Mellal-Khénifra.

Dans ce sens, une quantité d'environ 42.487 Qx, soit 61% de la dotation régionale, a été livrée au profit de 11.871 bénéficiaires, répartis sur les cinq provinces de la région.

Cette opération se poursuivra pour cibler l'ensemble des communes des cinq provinces de la région dans la mesure où 153.465 quintaux d'orge subventionnée seront distribués en plus de 27.513 quintaux d'aliments composés pour bovins.

# Art & culture

## Qui est Mamadou Haïdara

*Le jeune acteur a incarné le rôle d'Assane Diop enfant dans «Lupin, dans l'ombre d'Arsène» ?*



**L**upin, dans l'ombre d'Arsène est l'un des cartons du début 2021 sur Netflix. Outre des acteurs de la trempe d'Omar Sy ou de Ludivine Sagnier, la série met également en scène le jeune Mamadou Haïdara, dont c'est le tout premier rôle.

Lupin, dans l'ombre d'Arsène était l'un des événements du début 2021 sur Netflix. C'est d'ores et déjà un succès au Maroc, avec des internautes conquis, mais aussi à l'international. Alors que la deuxième partie de la saison 1 est attendue prochainement, la série met en scène notamment Omar Sy (qui a découvert Arsène Lupin de manière étonnante), Ludivine Sagnier, heureuse de pouvoir regarder la série avec ses filles, ou la YouTubeuse Shirine Boutella, qui

a longtemps cru qu'être actrice n'était pas un rêve pour elle, mais aussi un tout jeune comédien qui fait là ses débuts dans le métier : Mamadou Haïdara. Or, selon *Le Parisien* qui dresse son portrait, cette première incartade dans une série lui vaut d'être beaucoup reconnu.

Selon le quotidien français, ce qui ressemble désormais à un conte de fées a débuté dès 2019 avec l'irruption de l'équipe du film *Gagarine*, qui aurait dû faire partie de la sélection officielle du Festival de Cannes 2020, dans sa ville d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Il n'était alors qu'un lycéen en classe de seconde. Toutefois, si ses copains sont retenus pour faire de la figuration dans le long métrage, son expérience à lui tourne court : il est recalé. Mais l'équipe

garde ses coordonnées. Et le contacte pour lui proposer de passer le casting de *Lupin*. Il décroche alors le gros lot : jouer Assane Diop, le personnage d'Omar Sy, ado.

Fils d'un maçon et issu d'une fratrie de sept enfants, Mamadou Haïdara n'a pas voulu ébruiter sa participation dans la fiction de Netflix et précise au *Parisien* : "Chez nous, on dit : Fais tout en silence pour ne pas être déçu". Mais quand il a regardé les épisodes avec toute sa famille, il a eu une réaction étonnante. "Je savais que la scène du baiser dans la piscine arrivait, racontait-il, et je ne voulais pas que ma mère la voie. Du coup, je me suis enfermé dans les toilettes. Je suis revenu après, j'avais trop la honte". Visiblement sa partici-

pation n'est pas passée inaperçue, loin s'en faut : les messages n'ont pas tardé à fuser sur les réseaux sociaux. Et même les amis de ses soeurs lui demandent des autographes.

Bien qu'il ne partage pas de scènes avec Omar Sy, Mamadou Haïdara, a néanmoins croisé l'acteur et l'a trouvé "très sympa, très simple, très accessible, c'est un super bel exemple". Ce premier projet semble lui avoir donné des envies, même s'il garde bien les pieds sur terre. "Avant, je sortais avec mes copains, je ne faisais rien, précise-t-il. Là, j'ai découvert un monde que j'aime bien et que je ne connaissais pas. Soit je vais travailler comme un humain normal, soit je vais continuer. On verra", conclut-il.

## Parution de l'ouvrage collectif "Le discours de la folie dans le patrimoine arabe et occidental"



"Le discours de la folie dans le patrimoine arabe et occidental : Approches linguistiques et culturelles" est le titre d'un ouvrage collectif qui vient d'être publié par le "Centre Ataa pour les recherches linguistiques et les systèmes de connaissances" et "les éditions Afaq pour les Etudes, l'Édition et la communication" à Marrakech.

Cet opus de 293 pages aborde le discours de la folie en partant de quatre axes à savoir l'approche littéraire, l'approche linguistique et psychologique, celle sociologique et philosophique et enfin l'approche religieuse et juridique. Il fait appel à plusieurs disciplines, dont la linguistique, la sociologie, la psychologie, la critique littéraire, le droit, qui se sont avérées complémentaires pour analyser les questions se rapportant au discours de la folie.

"Cette œuvre est indubitablement une valeur scientifique ajoutée, qui enrichit la représentation de la folie et ses discours créateurs dans l'art, la pensée et la littérature", a souligné Dr. Abdellatif Adel dans la préface de ce livre, relevant que dans

notre patrimoine, la folie créatrice des poètes amoureux continue de passionner, des poètes qui ont produit une littérature raffinée.

Et de poursuivre que ce livre dépasse de loin la vision pathologique et médicale d'un sujet excitant qui a besoin d'être exploré et étudié, pour mettre en exergue les aspects de la création humaine riche de la folie, qui traduit des productions innovantes qui transcendent la logique et se libèrent de toute censure. Cet ouvrage réunit les études scientifiques abordant le discours de la folie dans le patrimoine et la culture arabes pleins de sagesse et de divertissement comme c'est le cas dans les anecdotes d'Al Jahedh, les histoires d'Ibn Abd Rabbih, celles du poète mystique persan Nisaburi, les maqamates de Badii Zamane Al Hamadani et Al Hariri mais aussi, les œuvres littéraires et philosophiques de créateurs représentant la culture occidentale, tels que Friedrich Nietzsche, Gérard de Nerval, Antonin Artaud, qui sont classées dans les cas de "la délinquance/la folie" étant donné que ces créateurs se sont livrés

à un délire sans limites dans les émotions, les temps et les espaces, explique-t-on. Ainsi, cet ouvrage mêle de façon intelligente la culture arabe et la culture occidentale : de même qu'il analyse les cas des poètes amoureux arabes, à l'instar de Kais ibn al-Moullawwah et Jamil Buthayna. Il aborde le cas du philosophe, humaniste et théologien occidental Erasme et son œuvre monumentale "Éloge de la Folie", les célèbres femmes amoureuses "Leila" et "Buthayna" et leurs compères occidentales "Ophélie" et "Iseut", le cas de l'écrivain et philosophe arabe Jebrane Khalil Jebrane et celui du philosophe Michel Foucault.

Le préfacier ne manque pas de souligner que ce livre a tiré profit des cumulations scientifiques sur le discours de la folie dans le patrimoine arabo-islamique et dans les écrits occidentaux.

Une approche de la folie non pas vue comme "extravagance" synonyme d'exclusion mais en tant qu'actes humains qui méritent toute l'attention et qui témoignent de la richesse de la nature humaine, a-t-il conclu.

## Amel Bent : *J'ai dû dormir dehors pour passer le casting de la Nouvelle Star*



La chanteuse Amel Bent change de registre et de casquette en se lançant pour la première fois, en même temps dans la comédie et dans le chant lyrique avec le téléfilm *Les sandales blanches* diffusé le lundi 25 janvier à 21h05 sur France 2. La jurée de *The Voice* tient en effet le premier rôle de cette fiction qui retrace le parcours pour le moins semé d'embûches de Malika Bellaribi, une fille issue des bidonvilles algériens de Nanterre condamnée à ne jamais marcher et devenue cantatrice à succès. Et comme cette femme surnommée "La diva des banlieues" que rien, à part la détermination, ne prédestinait à monter sur scène pour

chanter *Carmen*, Amel Bent a connu également les galères. Dans une interview accordée à nos confrères de *Télé 7 jours*, la maman d'Hana et Sofia a révélé ses points communs avec la cantatrice.

"Nous avons notamment cet instinct de survie en commun. Pour elle, chanter, réussir dans le chant, c'est sortir de la misère. J'avais ça en moi à mes débuts. Je courais les castings car, pour moi, c'était une question de survie. Comme Malika, j'ai dû affronter la barrière sociale, la pauvreté... Quand tu n'as pas d'argent, c'est compliqué de se lancer. Pour me rendre à mes castings, notamment celui de Nouvelle Star, sur M6, j'ai pris un train sans bil-

let. J'ai également dormi dehors", a indiqué Amel Bent. Avant d'ajouter : "C'est ça, la réalité et le message de ce téléfilm, quand tu viens d'un milieu défavorisé, tu as l'impression que tu ne t'en sortiras jamais".

Dans *Télé Star*, Amel Bent explique aussi avoir été confrontée au racisme dans sa vie mais précise néanmoins : "J'ai grandi normalement. Je suis allée à l'école avec des enfants qui me ressemblaient, d'autres pas. Aujourd'hui, j'ai deux filles issues de cultures différentes puisque mon mari est corse et marseillais et moi d'origine algérienne et parisienne. Elles héritent de tout sans aucun souci".

## Bouillon de culture

### Jason Statham

Non, Jason Statham, ce n'est pas qu'un acteur musclé qui accumule les productions d'action comme *Safe*, où il distribue les coups de boule et les high kicks ! Avant de démarrer sa carrière d'acteur, cet athlète a été champion de natation et a fait partie, pendant douze ans, de l'équipe de plongeur de Grande-Bretagne. En 1990, à 22 ans, il participe aux Jeux du Commonwealth, en Nouvelle-Zélande, où il saute d'un tremplin à 10 mètres ! Il concourt aussi aux Championnats du monde en 1992. Avec sa belle carrure, le Londonien se lance ensuite dans le mannequinat, notamment pour les marques Levi's et Tommy Hilfiger.

À 51 ans, Statham assume sa calvitie et son statut de star de série B d'action. Car cet adepte des arts martiaux exécute lui-même la plupart de ses cascades et de ses combats, ce qui est un véritable atout à Hollywood. Impressionné, Sylvester Stallone l'a d'ailleurs convié à rejoindre Arnold Schwarzenegger, Bruce Willis, Mel Gibson et Jean-Claude Van Damme dans la trilogie *Expendables*. Et il a intégré le casting d'une autre franchise à succès depuis 2013 : celle de *Fast and Furious*, où il apparaît dans les épisodes 6, 7 et 8.



## Meknès retrouve la culture à l'air libre

**Leila**

SAM 23 JANV 2021

16h30 / 17h15 / 18h00

21 personnes par set  
3 sets de 30 minutes

Médiathèque de l'Institut

INSTITUT FRANÇAIS

Meknes

Tarif : 20 dh

www.ifa.fr Je prends contact  
46 35 51 41 42  
ifa.ma hifi@institutfrancais-maroc.com

L'Institut français de Meknès accueillera samedi prochain la formation musicale Leila pour un concert en trois sets d'une trentaine de minutes.

Ce spectacle, qui s'inscrit dans le cadre de l'opération "Culture à l'air libre", sera joué par une équipe artistique composée de Leila Chakir, Youssef Grirane et Mehdi Sli.

Native d'Oujda, Leila a commencé à jouer dès sa petite jeunesse et a enregistré son premier album à l'âge de quinze ans, axé sur l'influence de ses racines régionales et de la musique du monde. Elle a grandi dans un environnement culturel riche trouvant son inspiration dans plusieurs styles musicaux du pays Regada, Aarfa, Mechiakha, Gharnati, Rai et Chaabi.

Chanteuse authentique avec une voix puissante, Leila a quitté Oujda pour s'installer à Casablanca, afin de coopérer avec des musiciens talentueux.

Sa musique est un mélange harmonieux des différents styles de sa région et des influences Rock, Reggae et Blues.

En 2015, Leila a formé "Snitra" son premier groupe avec lequel elle a fait une tournée de concerts rythmés par une résidence artistique à Nouakchott en Mauritanie en 2017.

# Plus d'investissements pour une meilleure reprise aux Etats-Unis



Grâce à leur étonnante double victoire électorale au second tour des élections sénatoriales en Géorgie, les démocrates vont contrôler les deux Chambres du Congrès à partir du 20 janvier. Aussi la proposition d'un chèque de relance de 2.000 dollars pour chaque ménage va-t-elle sûrement revenir à l'ordre du jour. Si une aide ciblée de 2.000 dollars pour chaque chômeur est incontestablement une priorité, il n'est pas sûr qu'un chèque de 2.000 dollars pour tous favoriserait la reprise économique.

On peut imaginer une reprise post-pandémique vigoureuse tirée par la demande, avec les gens qui se jettent sur les restaurants et les autres plaisirs dont ils ont été privés au cours de l'année écoulée. De nombreux Américains disposent de fonds suffisants pour mener un grand train. Le taux d'épargne des particuliers a fait un bond après la distribution de chèques de 1.200 dollars par adulte au printemps dernier. Et aujourd'hui, de nombreux bénéficiaires des récents versements de 600 dollars envisagent de les épargner, soit parce qu'ils ont échappé au pire de la récession, soit parce que les possibilités de dépenses restent limitées.

Aussi, lorsqu'il sera possible de sortir à nouveau sans prendre trop de risques, les consommateurs dépenseront-ils peut-être à tours de bras - ce qui stimulera la reprise. La Fed a déjà promis qu'elle fermerait les yeux sur toute inflation temporaire déclenchée par cette euphorie.

Mais il ne faut pas écarter une autre possibilité : les consommateurs vont continuer à faire preuve de restrainte, ce qui maintiendrait le taux d'épargne à un niveau élevé. Avant la crise déclen-

chée par la Covid-19, environ deux tiers des ménages américains ne disposaient pas de l'épargne nécessaire pour faire face à un mois et demi sans salaire. La pandémie a rappelé aux Américains la précarité de leur monde - précisément le type d'expérience susceptible d'induire des changements de comportement fondamentaux.

Le fait de vivre une crise économique majeure, peut avoir un effet durable sur la manière de pensée (notamment en ce qui concerne les jeunes adultes) et sur l'évaluation des risques de crise pour l'avenir. Ces changements de perspective sont conformes aux études psychologiques qui montrent que les gens s'appuient sur des "heuristiques de disponibilité" (des raccourcis intellectuels basés sur le souvenir d'expérience) pour évaluer la probabilité d'un événement. Pour les parents incapables de mettre de la nourriture sur la table pendant la pandémie, l'expérience établira une heuristique difficile à oublier.

Par ailleurs, des études neurologiques montrent que le stress économique, y compris celui dû aux crises majeures, augmente le taux d'hormones stéroïdiennes anabolisantes dans le sang, ce qui diminue la tendance à la prise de risques. Des chercheurs ont également montré que le stress traumatique peut provoquer des changements synaptiques permanents dans le cerveau, ce qui renforce encore les changements de comportement - ici probablement dans le sens d'une plus grande aversion au risque.

A certains égards, la pandémie tient davantage d'une catastrophe naturelle que d'une crise économique, or les catastrophes naturelles peuvent égale-

ment affecter les habitudes d'épargne : on tend à épargner davantage dans les pays où tremblements de terre et ouragans sont fréquents.

Cette réaction est plus marquée dans les pays en développement, où la faiblesse des normes de construction amplifie l'effet des catastrophes naturelles. Ainsi une étude réalisée en Indonésie montre que les personnes ayant récemment subi une calamité font preuve de davantage d'aversion aux risques qu'une population témoin et s'attendent davantage à en subir une nouvelle. La réaction aux catastrophes naturelles est sans doute plus modérée dans les pays avancés où la population s'attend à une aide de l'Etat - il n'en reste pas moins que les catastrophes naturelles ont des conséquences à long terme sur les comportements.

Autrement dit, aux USA il ne faut pas compter sur une explosion des dépenses de consommation pour alimenter la reprise une fois la population vaccinée. Et si les dépenses privées restent modérées, des dépenses publiques en continue seront nécessaires pour soutenir la reprise.

Distribuer des chèques de 2.000 dollars à tous serait sans grand effet sur l'économie, car l'argent non dépensé ne stimule pas la demande. Les taux d'intérêt étant déjà proches de zéro, ils n'encourageront même pas l'investissement.

Heureusement, il existe une alternative: le plan d'infrastructure de 2000 milliards de dollars du président élu Joe Biden se traduira par des dépenses, mais aussi des emplois supplémentaires, ce dont l'économie post-pandémique a réellement besoin. Mieux encore, compte tenu des faibles taux

d'intérêt en vigueur, cette option stimulerait la création d'emplois sans nuire à l'investissement privé.

Le plan Biden nécessitera davantage d'emprunts publics, néanmoins les dépenses d'infrastructure qui ont un taux de rendement de 2% seront plus que rentables compte tenu du taux de 1,15% des bons du Trésor américain à dix ans. En augmentant la production, ces dépenses réduiront sans doute le fardeau des générations futures. Selon le FMI, actuellement des dépenses d'infrastructures bien ciblées s'amortissent en deux ans seulement.

Il est évident que le ciblage des infrastructures est crucial. Le président Donald Trump a eu raison de critiquer la loi CARES (Coronavirus, aide et sécurité économique) qui inclut une déduction fiscale en faveur des repas d'affaires - une mesure qu'il avait lui-même voulue. Il y a lieu de se demander si le Congrès ne peut pas faire mieux lorsqu'il élabore un projet de loi sur les infrastructures.

Face à ce problème, des pays comme la Nouvelle-Zélande ont mis en place des commissions indépendantes pour concevoir et contrôler les dépenses d'infrastructure. Si la Covid-19 change tout, peut-être changera-t-il le choix et la gestion des dépenses d'infrastructure aux USA. La création d'une commission indépendante pour les infrastructures dotée de réels pouvoirs rassurerait les sceptiques et protégerait la reprise contre les risques liés aux effets persistants de la pandémie sur les comportements.

**Par Barry Eichengreen**  
Professeur d'économie à l'Université de Californie, Berkeley, et ancien conseiller senior au Fonds monétaire international.

# Jean-Pierre Bacri, le ronchon préféré du cinéma français

## Portrait



Figure du théâtre et du cinéma français, Jean-Pierre Bacri, décédé lundi des suites d'un cancer, était un habitué des rôles d'anti-héros râleurs et désabusés mais profondément humains, plusieurs fois récompensé comme acteur mais aussi comme scénariste.

"Il est mort en début d'après-midi", à Paris, a indiqué à l'AFP son agente Anne Alvares-Correa.

De nombreuses personnalités politiques ont fait part de leur "tristesse" à l'annonce de son décès, saluant ses talents de scénariste et de comédien, son humour, l'homme "engagé" qu'il était.

Au cours de sa carrière Jean-Pierre Bacri a reçu cinq César, les récompenses du cinéma français : quatre fois le trophée du meilleur scénario avec son ex-compagne Agnès Jaoui (pour "Smoking/No Smoking", "Un air de famille", "On connaît la chanson" et "Le Goût des autres") et une fois celui du meilleur acteur dans un second

rôle pour "On connaît la chanson".

Il a été nommé six fois pour le César du meilleur acteur (pour "Kennedy et moi", "Le Goût des autres", "Les Sentiments", "Cherchez Hortense", "La Vie très privée de Monsieur Sim" et "Le Sens de la fête").

Parfois catalogué comme l'acteur d'un seul rôle, celui de l'éternel bougon, il détestait pourtant qu'on lui colle "cette étiquette": "Je ne joue pas toujours des personnages râleurs !", s'était emporté l'acteur auprès de l'AFP en 2015.

Pour Bacri, qui n'aimait pas les héros et "ne croyait pas aux types éclatants de bonheur", "traquer le vécu, la sobriété, la pudeur" et "refuser la tricherie" étaient une profession de foi.

Dans les rôles qu'il choisissait ou ceux qu'il écrivait avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri pourfendait le sectarisme culturel, le conformisme, les chapelles, la servilité...

C'est son père qui lui avait transmis cette morale, lors de son

enfance à Castiglione (Algérie), où Jean-Pierre naquit en mai 1951. Facteur, il travaillait le week-end dans le cinéma de la ville et avait fait découvrir le 7e Art à son fils.

En 1962, la famille émigre à Cannes, dans le Sud-Est de la France, où Jean-Pierre Bacri entreprend des études de lettres.

Quand il se rend à Paris et pousse la porte d'un cours d'art dramatique, c'est d'abord l'écriture qui l'intéresse.

En 1977, il écrit sa première pièce, "Tout simplement", vite suivie de trois autres. Parallèlement, Jean-Pierre Bacri décroche de petits rôles à la télévision et sur les planches.

En 1982, son personnage de proxénète dans "Le Grand Pardon" d'Alexandre Arcady le fait connaître du grand public.

Deux ans plus tard, il est nommé aux César comme meilleur acteur dans un second rôle pour son personnage de flic dépassé et taciturne dans "Subway" de Luc

Besson.

Mais son talent n'éclate vraiment qu'au côté d'Agnès Jaoui qu'il rencontre en 1987 au théâtre dans "L'anniversaire" de Pinter.

Très vite, les "Jacri" — comme les surnommait Resnais — mettent en commun leur humour acide et leur don d'observation pour écrire à quatre mains.

Leur première pièce "Cuisine et dépendances" (1992) est un succès vite adapté au cinéma, tout comme "Un air de famille" (1996).

Alain Resnais fait appel à eux pour les scénarii de "Smoking/No Smoking" (1993) et "On connaît la chanson" (1997).

Puis Agnès Jaoui passe derrière la caméra pour "Le goût des autres" (2000).

Ces dernières années, l'acteur tournait moins, se limitant à deux films par an et revendiquant son droit à la paresse.

Parmi ses tout derniers films, "Place publique", d'Agnès Jaoui, en 2018.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE BOULEMANE  
COMMUNE OULAD ALI  
YOUSSEF  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
SEANCE PUBLIQUE  
N° : 01/ COAY / 2021.

Le : 23 /02/2021 à 11 h 00 min , il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la commune à l'ouverture des plis relatif à : EQUIPEMENT PUITTS TSIWANT HAUT D'UNE POMPE ELECTRIQUE ET PLAQUE SOLAIRE , COMMUNE OULAD ALI YOUSSEF, PROVINCE DE BOULEMANE.

- Le maître d'ouvrage est Monsieur le Président de la commune oulad ali youssef.

- Le dossier d'appel d'offres peut :

\* Soit le retiré du service des marchés de la commune.

\* Soit le téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le dossier d'appel d'offres peut :

\* Soit l'envoyé par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la commune .

\* Soit le déposé contre récépissé au bureau de service technique.

\* Soit le remis directement au président de la commission d'appel d'offres séance tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis

\* Soit participer par la soumission électronique à partir du portail des marchés de l'Etat

- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 9 du règlement de la consultation

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : Trois mille dirhams (3.000,00 dhs).

- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : Quatre vingt quatre mille six cent dirhams, 00 centimes (84 600,00 dhs ) .

N° 285/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie,  
des Finances  
et de la Réforme  
de l'Administration  
Direction des Domaines  
de l'Etat  
Direction Régionale  
à Rabat

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/DRDE-RBT/2021

Le 11 février 2021 à 10h00, il sera procédé à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/DRDE-RBT/2021 pour la maintenance complète (pièces et main-d'œuvre) de l'ascenseur de personnes installé au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat à Rabat sis 49 Avenue

Allal Ben Abdellah à Rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction régionale des domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000,00 DHS (Mille dirhams).

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix neuf mille deux cent dirhams TTC (19.200,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage, conformément à l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.

- Une visite des lieux est prévue le 02 février 2021 à 10h00 à la Direction régionale des domaines de l'Etat à Rabat sis 49, Avenue Allal Ben Abdellah, Rabat.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 286/PA

FRERES BOUAYAD  
TECHNIQUE  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 04/01/2021 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (s.a.r.l) dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION : FRERES BOUAYAD TECHNIQUE

OBJET SOCIAL : - Exploitant un établissement pour l'entretien des voitures (contrôle technique)

SIEGE SOCIAL: N° 04; Rue el mehdiya Al-Hoceima. DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : Dix mille dirhams (100.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : la société est gérée par M. BOUAYAD Mohamed

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 18/01/2021 sous le N°3203.

N° 287/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna

PROGRAMME PREVISIONNEL - Année budgétaire : 2021

Maître d'ouvrage : Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna

1- Travaux :

Objet	Nature	Lieu	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnés du service concerné	Marchés réservés à PME
Aménagement et entretien de tranchées pare-feu	Entretien TPF sur 1,2 km	Réserve Jbilet	Appel à la concurrence	Février 21	DPEFLCD Rhamna Hay Riad Ben guérir Tel et FAX : 05 24 32 37 13	-
ASP	ASP 513 ha (4lots)	Province Rhamna	AO Ouvert	Février 21		PME
Entretien plantations anciennes	(ASP) 170 ha répartie en deux lots	Province Rhamna	AO Ouvert	Février 21		PME
Entretien plantations anciennes	(Reboisement) 50ha	Province Rhamna	AO Ouvert	MARS 21		-

2- FOURNITURES

Type	Objet	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnés du service concerné	Marchés réservés PME
Achat d'alimentation animale - pisciculture-	Achat d'alimentation animale pisciculture	25 tonne	Barrage Massira	AO ouvert	FEV 21	DPEFLCD Rhamna Hay Riad Ben guérir Tel et FAX : 05 24 32 37 13	-
Achat et renouvellement de matériel et d'outillage	Achat de matériel technique	1 bloc	Barrage Massira	Appel à la concurrence	MARS 21		-
Achat d'aliments pour gibier	Achat d'aliment pour gibier	1 bloc	Réserve Jbilet	Appel à la concurrence	AVRIL 2021		PME
Distribution plants fruitiers	Fourniture des plants fruitiers	5000	Province Rhamna	Appel à la concurrence	FEV-MARS 2021		PME

3- SERVICES

Type	Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à PME
Conception et édition de brochures dépliants poster et affiches	Conception et édition de dépliants calendrier et statuettes	Province Rhamna	Appel à la concurrence	MARS 2021	DPEFLCD Rhamna Hay Riad Ben guérir Tel et FAX : 05 24 32 37 13	-
Etude et assistance élaboration du plan de gestion et d'exploitation des périmètres ASP au niveau de RHAMNA	Etude et assistance élaboration du plan de gestion et d'exploitation des périmètres ASP au niveau de la province de RHAMNA	PERIMETRE ASP PROVINCE RHAMNA	Appel à la concurrence	FEV 2021		-
Sécurité, surveillance et gardiennage	Guetteurs d'incendies de forêts	Jbilet, Nzalt Laadam, Relais Skhour	Appel à concurrence	Mars 2021		-
	Sécurité, surveillance et gardiennage Réserve Jbilet et FUP	Réserve Jbilet et FUP	AO	MARS 2021		-
Prestation architecturale	Conception architecturale d'un écomusée dans la Réserve Jbilet	Réserve Jbilet	AO ouvert	Avril 2021	-	-

N° 288/PA

WOLF  
Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 dirhams  
Siège social :  
LOTISSEMENT SNCI LOT 43 JAWAD QUARTIER INDUSTRIEL AIN SEBAA, CASABLANCA  
RC N°: 185149 / CASABLANCA  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/11/2020, les associés de la Société dite WOLF SARL, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à LOTISSEMENT SNCI LOT 43 JAWAD QUARTIER INDUSTRIEL AIN SEBAA, CASABLANCA ont décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. AMAIZ MOHAMED en qualité de liquidateur de la Société.
- Siège de liquidation fixé à: LOTISSEMENT SNCI LOT 43 JAWAD QUARTIER INDUSTRIEL AIN SEBAA, CASABLANCA

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 16.12.2020 sous le n° 757792.

N° 293/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme

de l'Administration, Direction des Affaires Administratives et Générales  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°8/2021/MEFRA/AC/MAIN  
Le 15 Février 2021 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration, Rabat-Chellah à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour la maintenance logicielle du système Massar Accompagnement de la Direction des Entreprises publiques et de la privatisation relevant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration- Rabat-Chellah. Bureau n°229, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma) (Rubrique "Appel d'Offres"). Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10 000.00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Deux cent vingt-trois mille deux cents dirhams toutes taxes comprises (223 200,00 DH TTC). Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada rel 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique

au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 294/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
DIRECTION REGIONALE CASABLANCA - SETTAT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/2020  
Cet appel d'offre est réservé uniquement aux petites et moyennes entreprises  
Le Mardi 16 Février 2021, à 10h30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : NETTOYAGE PROPRES ET HYGIÈNE DES LO-

CAUX DE LA DIRECTION REGIONALE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ A LA REGION DE CASABLANCA- SETTAT (Lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des Marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.600,00 Dhs (Dix Mille six cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent vingt Dirhams/ TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada l 1434 du

20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef;
- Soit, envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministre des finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 295/PA

ROYAUME DU MAROC  
Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable  
Branche Eau  
المملكة المغربية  
المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب  
قطاع الماء  
AVIS DEREPORT  
Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres n° 135 /DR2/2020 relatif à l'acquisition des groupes électropompes pour les centres acquies de la direction régionale de Tensift Lot 3 : groupes électropompes immergés, à axe horizontal et vertical que la date d'ouverture des plis est le 04/02/2021 au lieu de 21/01/2021.  
N° 292/PC

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
Direction des Domaines de l'Etat  
Direction Régionale à Rabat  
المملكة المغربية  
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة  
مديرية أملاك الدولة  
الجهة الجهوية بالرباط  
AVIS RECTIFICATIF  
APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 01/DRDE-RBT/2021  
Le Directeur Régional des Domaines de l'Etat de Rabat informe le public et les concurrents intéressés que la séance publique d'ouverture des plis de l'appel d'offres n° 01/DRDE-RBT/2021 concernant : la maintenance complète (pièces et main d'œuvre) de deux ascenseurs de personnes installés à l'immeuble domanial n° 381 sis 27 Avenue Allal Ben Abdellah à Rabat (lot unique), publié au portail des marchés publics et aux journaux suivants :

- LIBERATION du 30 Décembre 2020 n°9204
- RISSALAT AL OUMA du 30 Décembre 2020 n°11712

prévu initialement le 28 janvier 2021 à 10h, a été reportée au 03 février 2021 à 10ha.

- L'article 19-4 a été ajouté au niveau du CPS.

La nouvelle version du dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans changement.

N° 291/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الصويرة  
دائرة الحنشان  
قيادة الشياظمة الشمالية  
جماعة مجي  
إعلان  
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى برسم سنة 2020  
يعلم رئيس مجلس جماعة مجي بأنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى برسم سنة 2020 وذلك يوم 2021/02/12 بمقر الجماعة، لفائدة المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية المنتسبين لميزانية الجماعة والمتوفرين على ست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة، إلى غاية 2021/02/12.  
لذا فعلى الموظفين المستوفين للشروط النظامية لاجتياز هذا الامتحان، إيداع طلباتهم بكتب الضبط للجماعة داخل أجل أقصاه يوم 2021/02/11.  
N° 289/PA

ROYAUME DU MAROC  
LA COOPERARTIVE 18 MAI  
DEM NATE  
AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
Le : 11/02/2021 à 11 heu re , il sera procédé dans l'espace du café INOV DEMNATE l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Avis d'appel d'offres ouvert	Intitulé du projet	Cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage (TTC)
01/2021	Achat d'une machine de fabrication de la cire pour abeilles et ses accessoires.+ installation+ la formation de son utilisation	30.000,00	345.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du siège de la coopérative 18 mai, sis à : immeuble des habous n° 5 C Ou contacter :0666704987  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président à l'adresse précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la coopérative 18 MAI .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de consultation.

N° 290/PA

**TOTAL BUILDING SARL**  
Au capital social de 100 000.00 de Dirhams  
Siège social : 26 Av Mers Sultan etg 1 Apt n°3 Casablanca  
Immatriculée au Registre de Commerce sous le n°467591  
Identification Fiscale n°45899614

ICE n° 002582831000064  
1- Suite au procès-verbal du 27/11/2020 les associés de la société TOTAL BUILDING Sarl ont décidé ce qui suit :

- Extension de l'objet social de la société.
- Transfert du siège social à 11 Angle rue Oumayma Sayeh et Abou Yaala Ifrani Maarif-Casablanca
- Changement de Pouvoir de signature : la société est valablement engagée pour tous les actes la concernant Par la signataire séparée de Mr MOHAMMED ACHOUITI ou Mme HAYAT ASSOUSI
- Modification corrélatives des statuts.
- Refondre les statuts
- 2- Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 05/01/21 sous le numéro 760275.

N° 296/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Objet :  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CORPS D'ETAT.  
- NEGOCIE.  
- VENTE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.  
- NETOYAGE GARDIENAGE ET SECURITE.  
- IMPORT EXPORT  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. EL HACHMI MOATASSIM.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°485631.

N° 297/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Objet :  
- TRAVAUX ELECTRIQUE DIVERS.  
- NEGOCIE.  
- IMPORT-EXPORT.  
- TRAVAUX DE TOUT CORP D'ETAT OU TRAVAUX DIVERS  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. LAHYANE MERIEM.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°485629.

N° 298/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Objet :  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CORPS D'ETAT.  
- NEGOCIE.  
- VENTE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.  
- NETOYAGE GARDIENAGE ET SECURITE.  
- IMPORT EXPORT  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. MALGHICH SOUFIANE.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°485697.

N° 299/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Objet :  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CORPS D'ETAT.  
- NEGOCIE.  
- VENTE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.  
- NETOYAGE GARDIENAGE ET SECURITE.  
- IMPORT EXPORT  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. LAHYANE MERIEM.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°485631.

N° 300/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Objet :  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CORPS D'ETAT.  
- NEGOCIE.  
- VENTE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.  
- NETOYAGE GARDIENAGE ET SECURITE.  
- IMPORT EXPORT  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. BABA-KHOUYA MOUNIR.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°485627.

Objet :  
- TRAVAUX ELECTRIQUE DIVERS.  
- NEGOCIE.  
- IMPORT-EXPORT.  
- TRAVAUX DE TOUT CORP D'ETAT OU TRAVAUX DIVERS  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. BABA-KHOUYA MOUNIR.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°485627.

**ROYUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION-CASABLANCA SETTAT PROVINCE DE SETTAT CERCLE D'EL BOROUJ COMMUNE DE KRAKRA AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/LAQ/2021**

Pour la réalisation travaux d'installation des poteaux et câblage pour l'électrification 1° catégorie des ensembles des foyers relevant de la Commune Le lundi 15 février 2021 à 10 H on procédera ,au bureau du président de la commune de KRAKRA, à l'ouverture des plis relatifs à L'appel d'offres sur Offres des prix pour la réalisation Travaux d'installation des poteaux et câblage pour l'électrification 1° catégorie des ensembles des foyers relevant de la Commune .

Le cahier de charge concernant cette opération peut être soit retiré à la commune de KRAKRA, soit téléchargé du portail : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434(20 mars 2013), fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle  
Les dossiers concurrents doivent être :  
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau de la commune.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être :  
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau de la commune.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit le déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/9/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
La caution provisoire est fixée à 70.000,00 DH(SOIXANTE DIX MILLE DHS)  
L'Estimation des couts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :2.529.323.72dhs ) y compris Les prestations ONEE/BE)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27-29 et 31 du décret, N° 2 -12-349 du 8 jourmada 1er 1434(20 mars 2013), fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur

contrôle  
1) dossier administratif :  
\* déclaration sur l'honneur.  
\* attestation fiscale certifiée conforme du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an.  
\* attestations d'imposition délivrée depuis mois d'un an par la CNSS.  
\* certificat d'immatriculation au registre de commerce.  
\* la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.  
\* le récépissé de la caution provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu cau-

tion provisoire.  
2) le dossier technique :  
\* Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.  
\* les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité de signature.  
3) dossier financier ;  
\* Acte d'engagement  
\* Le bordereau des prix et le détail estimatif.

4) le dossier complémentaire :  
\* le règlement de consultation signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages par le représentant du soumissionnaire signataire de l'offre ayant les pouvoirs légaux de le faire.  
\* Attestation d'agrément ONEE-branche électricité-  
\* Attestation de qualification et classification-classe 2-électricité.  
\* attestation des visites sur les lieux  
Et pour toute information, contacter le Service de la commune pendant les heures de travail

N° 301/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant  
N° : .....DREFLCD.SO/DPEFLCD 37

**AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE N°: 01/2021 DPEFLCD/37**

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant recevra jusqu'au **25 Février 2021 à 10 heures** les offres concernant l'amodiation du droit de chasse associative dans le lot ci-après cité:

Province ou Préfecture	COMMUNE RURALE	DENOMINATION DU LOT	SUPERFICIE APPROXIMATIVE (Ha)	TYPE DE GIBIER
Taroudant	Taouayate	Tin Iyssan	2540	Sédentaire

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant les jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dh)**

L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse dûment constituées, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit d'association.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant.
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

**1/ - Dossier administratif comprenant :**

- Une demande d'admission sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.
- Une Copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations cynégétiques dûment légalisés et signés par le représentant légal de l'association.
- Une Copie du procès-verbal de l'Assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale dûment légalisé.
- Le récépissé de dépôt des statuts auprès des autorités concernées certifié conforme à l'original.
- La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes signés et cachetés par le représentant légal de l'association.
- Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chasse certifiée conforme à l'original.
- La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que i) l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que ii) les membres du bureau de l'association ne sont pas présidents d'autres associations cynégétiques.
- Un récépissé de versement du cautionnement provisoire afférent à chaque lot, tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 du CPS.
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée et cachetée avec la mention "**Lu et accepté**".

**2. Le dossier technique** porte sur l'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :

- L'offre financière précisant le **montant minimum à dépenser durant toute la période du bail (cinq (5) ans)** par le demandeur en matière d'aménagement et d'amélioration cynégétiques. Cette offre financière n'est pas exigée en cas d'amodiation du droit de chasse pour gibier migrateur.
- L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 35 du CPS.

N° 302/PA

TRANS AL JAMOR SARL CAPITAL DE 100.000,00 DH SIEGE SOCIAL : GR ATAKADDOUM GH2 -17-2 EME ETAGE SIDI BERNOUSSI CASABLANCA. CESSION DE PARTS SOCIALES TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19-10-2020, il a été décidé la cession de 500 parts sociales de M. KASSAM Mohamed qui détient la totalité des parts sociales de 100 dhs chacune à M. HIKMA Zakaria

- Transfert du siège social à Anassi GH02 imm II n° 221 Sidi Bernoussi Casablanca

- Nomination de M. HIKMA Zakaria nouveau co-gérant

- La société TRANS AL JAMOR SARL AU se transforme en société à responsabilité limitée SARL

-la société TRANS AL JAMOR devient engagée par les signatures conjointes des deux gérants M. KASSAM Mohamed et M. HIKMA Zakaria.

- Le dépôt légal effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 15 janvier 2021 sous N° 761370, RCN° 415421.

N° 303/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL-AU-- Aux termes d'un acte SSP en date du 05/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : S.H TRADING  
FORME JURIDIQUE: Sarl-AU-  
OBJET: ACHAT ET VENTE DES MATERIAUX DE BATIMENTS, TRAVAUX DIVERS ET TRANSPORT DE MAR-

CHANDISES. SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLAH EL MEDJOUNI, IEME ETAGE, AP- PARTEMENT 2- CASABLANCA.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00DH (CENT MILLE DHS) divisé en 1000 parts de 100,00 chacune DUREE : 99ans PARTS SOCIALES : Mr : ADERDOUR LAHOUCINE : 1000 parts - SIGNATURE ET GERANCE : Mr. ADERDOUR LAHOUCINE -CIN : J361988 avec les pouvoirs les plus étendus -

BENEFICES : Sur les bénéfices net il est prélevé 5 % pour constituer les réserves légales, le solde est à répartir suivant la décision de l'associé unique.

Le dépôt légal a été effectuée au TC de Casablanca sous numéro 761340.

N° 304/PA

« PRESSING BELLE ROSE» SARL AU

I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Objet Social : BLANCHISSEUR DE LINGE AYANT ETABLISSEMENT DE BUANDERIE, PRESSING, DERAISSAGE

-Siège social : FB45 RUE AL AMAOUIYINE BEN YAKHLEF MOHAMMEDIA -Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :

- Mr. OULAHYANE LAHCEN..... 100 000,00 dhs -Durée : 99 ans.

-GERANCE : Mr. OULAHYANE LAHCEN, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura la signature sociale envers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffier du tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 07/01/2021 Sous le N°49.

III- Ladite société est immatriculée au RC sous N° 26881 au tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 07/01/2021

N° 305/PA

FiduExpress Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux RGELEC SARL

Suivant un PV de l'AGE du 20/10/2020, La collectivité des associés décide ce qui suit :

M.RHAZI MOHAMMED cède à M. GUELMAM ABDELILAH la totalité des parts lui appartenant à savoir 500 Parts sociales de 10,00 dh chacune, dont elle est titulaire dans la société;

La transformation de la société en SARL AU la démission de M. RHAZI MOHAMMED de la gérance, et la nomination de M. GUELMAM ABDELILAH en qualité de gérant unique de la société.

Le dépôt légal à été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 13/01/2021 sous le numéro : 85.

N° 306/PA

FiduExpress Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux FUMISOL SARL AU

Suivant un PV de l'AGE du 01/12/2020, La collectivité des associés décide ce qui suit :

- M.ZAHRAOUI NOUREDINE cède à M.ZAHRAOUI ABDELLATIE, 1000 Parts sociales de 100,00 dh chacune, dont il est titulaire dans la société

- La démission de M.ZAHRAOUI NOUREDINE de la gérance, et la nomination de M. ZAHRAOUI ABDELLATIF en qualité de gérant unique de la société.

Le dépôt légal à été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 13/01/2021 sous le numéro : 84.

N° 307/PA

KRANOVSKA S.A.R.L au Constitution de société

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 20/10/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet : -Marchand effectuant importation et exportation - Marchand de matériels et fournitures de bureau et informatique

Dénomination : KRANOVSKA SARL AU

Siège : 271, BD La Résistance Hassania I rue 17 El Alia MOHAMMEDIA

Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune répartie comme suite :

- Mr MHAMED RAN-NANE apporte la somme de (100 000,00Dhs) Cent

Mille Dirhams.

Gerance : - Mr MUSTAPHA SHAB, gérant unique pour une durée illimitée

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal de Mohammedia Le 07/01/2021 sous le numéro 26875.

N° 308/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de Formation  
Région Drâa-Tafilalet  
Direction Provinciale de Midelt

AVIS RECTIFICATIF DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

Il est porté à la connaissance des concurrents désirant participer à la CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/AFD-MID/CA/2021 ayant pour objet : « consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire sijilmassa et au lycée collégial my Youssef a la ct Midelt, et au lycée collégial Imilchil a la ct Imilchil, et lycée qualifiant moussa ibn nossair a la ct boumia, et l'internat du lycée qualifiant abdelmoumen a la ct tounfit, relevant de la direction provinciale de Midelt province de Midelt» publié au journal Libération du 30 Décembre 2020 sous N° 9204, que la date prévue pour l'ouverture des plis est le 02/02/2021 à 12h00 au lieu de 22/01/2021 à 12h00.

Et que :

> Le budget prévisionnel du projet d'aménagement à l'école primaire sijilmassa et au lycée collégial my Youssef a la ct Midelt, et au lycée collégial Imilchil a la ct Imilchil est de : 1 107 500,00 DH HT (Un million cent sept mille cinq cent Dirhams et 00 Centimes) HT

Le reste demeure sans changement.

N° 309/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE  
BRANCHE EAU  
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 1

La Direction régionale des provinces sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour l'appel d'offres ci-après :

AO 55 DR8/SP8/1/2020	Acquisition des groupes électropompes immergés de secours pour les centres relevant du secteur de production Laâyoune-Tarfaya.
----------------------	--

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 10/02/2021 à partir de 10 h, (au lieu de 21/01/2021) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau

N° 311/PC

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX  
N° 04/2021/DPEFLCD.ZAG  
-SEANCE PUBLIQUE-

Le Jeudi 25 Février 2021 à 10h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Exécution des travaux de régénération de l'Acacia Raddiana sur une superficie de cinquante (50) hectares dans le périmètre de Tizi N°Draa 8, Commune territoriale d'Errouha, Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt mille (20 000,00) Dirhams.**

L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **Sept cent treize mille six cent quarante dirhams. (713.640,00 dhs)(TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- o Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora;
- o Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora ;
- o Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- o Soit envoyer par voie électronique dans le portail Marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées dans l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier, indiquant une catégorie minimale 4 pour la qualification et le secteur indiqué dans le tableau ci-dessous :

Secteur	Qualification	Catégorie minimale
1	1.4	4

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 310/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

# Jeux & Loisirs

FOULÉE	MAUVAIS FILM	À SES RÈGLES	BOUFFON	PRONOM	D'UN BRUN CLAIR	INSTRUMENT DE MUSIQUE	FIÉROT	FONCER AU MAXIMUM	NATUREL POUR LAURENT
							RECUEIL DE BONS MOTS		
VENTILÉE						UN MILLION			
IGNARE				NUAGE		ENTRE DEUX FEUX	REPRO-UCTEUR	QUARTIER D'ALÉSIA	
		TOURNE AUTOUR DU POT						LETTRES DE VIRGILE	
SODIUM							MAUVAISE LIAISON	CHROME	
CASQUER									
GAGEURE	CATÉGORIE	VOYELLES TOGE				MIMOSA			
				UN SOLITAIRE	A LA NOIX SINGE			QUARTIER DE PARME DÉMENT	
MAL REPASSÉ								GRUPE DE TROIS PERSONNES	
				PÉRENNITÉ					
				RADIUM					
AJOUT DUPE						FIN DE VERBE	VOYELLES	EN BERNE LETTRES DE RABAT	PRÊTE-NOM
		HOMME DE TERRAIN						COW-GIRL	
NOTE									
SECRET				VENTILATION					

Solution mots flechés d'hier

LÉGITIME	COUFFOULÉE	ANÉMIK	B	BIEN FAMILIER EN FOLIE	VERSATILITÉ	ÉVEIL	V	SYMBOLE DE L'ARSON	GRECQUE	PURE	MODIFIEURS DE COULEUR
B	X	E	N	E	F	I	C	I	A	I	R
GAE RAKE	X	E	N	O	N	CHESSER CARMIN-AUX	G	R	O	O	M
TRUCIVE	T	U	E	F	R	O	N	S	O	I	T
LETTRES DE RABAT	R	T	PASSER LA L'ACTION	POURCIL EN RÈGLE	T	E	L	JEROME	A	D	O
	B	A	R	A	K	A	E	N	S	O	N
POT SARDONIAKRENT	V	A	G	A	B	O	N	D	E	N	T
LE CALICE	A	L	I	C	O	M	P	R	I	S	E
TÊTE DE GURAPE	G	I	R	P	R	E	N	C	H	A	M
CRACK	A	S	P	R	O	P	R	E	S	S	I
TRANCHE	N	E	T	H	O	M	P	R	E	N	T
CLAMSE-BAI NÉON	C	R	E	V	E	R	A	I	N	T	
	N	E	S	U	F	O	L	I	S	G	I

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthib  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahmoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

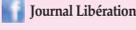
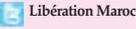
Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

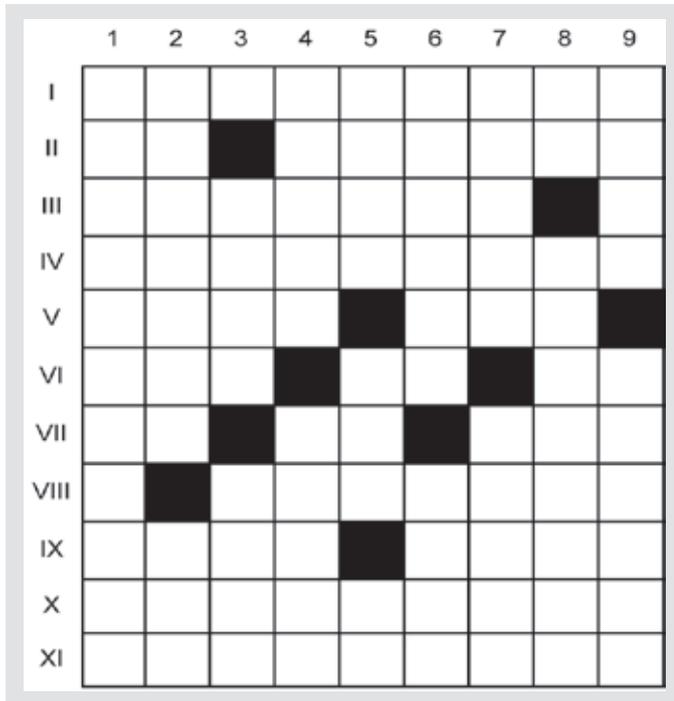
**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

  
  
  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

- I. Une dominante dans les couleurs du monde (deux mots).
- II. Fin desaison. Svelte.
- III. C'est un Saint, nom d'un chien !
- IV. Au bout du rouleau.
- V. On lui doit la nausée. Est resté à l'écoute.
- VI. Fouette cochon ! Note de restaurant. Début d'ébriété.
- VII. Début novembre, à Rome. Note d'espoir. Fille de famille.
- VIII. A doubler pour un homo.
- IX. La grande désillusion. Pris à la gorge.
- X. Dans l'eau, dans l'air ou dans la nuit.
- XI. Accumulées.

**VERTICALEMENT**

- 1. Coupeur de tête.
- 2. Ils nous sont chers. Un homme à femmes ?
- 3. Guide. Donne de la hauteur.
- 4. On apprécie ses traits. Renversante, cette sauce cubaine.
- 5. Original pour un canadien. Abrégé d'éternité. Tout blanc ou tout noir.
- 6. On lui doit la Nausée. Fortunées pour les Champs Elysées.
- 7. Transaméricaine. Bienheureuse.
- 8. En bout de banc. Une histoire sans fin.
- 9. Prennent les eaux. Au-dessus de la ceinture.

## Grilles de sudoku

*Facile*

	2	7		5	1	4	9	
			6	7		2		
6								
	7	2				1		
8	1	3	2		4	7	5	9
		9				8	3	
								1
		8		2	6			
	3	6	7	4		5	2	

*Moyen*

		5	4					9
7			1	6	4	5		
3			2	8	7			
		3		8	1			
					2			
			5	6		8		
		1	8	5				4
	9	8	7	2				5
5				9	1			

*Difficile*

				3				
6				9		3	4	
1	5		6			2		9
	4					3		
		5		7		8		
		7					1	
9		1			6		4	8
4	3			1				2
			4					

*Expert*

			7	1	8			
2	8					5		9
	6						2	
			6					8
		5					7	
	9				2			
		3						7
5	2							4
		6	3	4				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

*Facile*

5	1	8	3	7	9	4	2	6
2	9	6	5	4	1	3	7	8
7	4	3	2	8	6	9	1	5
8	5	7	6	3	4	2	9	1
6	3	9	7	1	2	8	5	4
4	2	1	8	9	5	7	6	3
3	8	5	9	6	7	1	4	2
9	6	4	1	2	8	5	3	7
1	7	2	4	5	3	6	8	9

*Moyen*

2	8	9	3	7	6	4	5	1
7	3	1	4	5	2	8	9	6
5	6	4	1	8	9	2	3	7
8	4	5	9	1	7	6	2	3
1	7	3	2	6	5	9	8	4
9	2	6	8	4	3	7	1	5
3	1	8	7	2	4	5	6	9
6	9	7	5	3	8	1	4	2
4	5	2	6	9	1	3	7	8

*Difficile*

2	3	6	7	9	8	1	4	5
1	8	5	4	3	2	9	7	6
7	9	4	6	1	5	8	2	3
3	7	1	8	4	6	5	9	2
4	5	9	3	2	1	6	8	7
8	6	2	5	7	9	3	1	4
6	4	7	9	8	3	2	5	1
5	2	8	1	6	7	4	3	9
9	1	3	2	5	4	7	6	8

*Expert*

9	1	2	5	7	8	6	3	4
7	3	4	9	1	6	5	8	2
8	6	5	2	3	4	7	9	1
4	2	3	6	9	7	1	5	8
6	9	7	8	5	1	2	4	3
5	8	1	3	4	2	9	7	6
3	5	8	1	2	9	4	6	7
2	7	6	4	8	5	3	1	9
1	4	9	7	6	3	8	2	5

## Solution mots croisés d'hier



# Sport



## L'EN se contente du strict minimum pour des débuts mesurés

Houcine Ammouta : *Satisfait du résultat mais pas de la manière*

Pour son entrée en matière, le Onze national des locaux a assuré l'essentiel. Lundi, pour le compte de la première journée du groupe C du CHAN, la sélection marocaine a eu raison, au stade de la Réunification de Douala, de son homologue togolaise sur la petite marque de 1 à 0.

Cette unique réalisation a été l'œuvre de Yahya Jabrane sur penalty à la demi-heure de jeu, et ce en deux temps. Son premier tir a été intercepté par le gardien qui avait dépassé la ligne, ce qui a donné lieu à une seconde chance pour le Wydad qui, cette fois-ci, l'a bel et bien exploitée au grand bonheur de ses partenaires.

Ce fut une confrontation aucunement compliquée pour les joueurs marocains qui ont eu la maîtrise du jeu, sans pour autant pouvoir se créer un grand nombre d'occasions. Il y a eu bien entendu quelques opportunités pour ouvrir le score, mais elles étaient parfois lamentablement manquées par l'infortuné Ayoub El Kaabi, goleador de la précédente édition du CHAN avec 9 buts.

L'adversaire s'est contenté de défendre tout au long de la partie, tactique qui peut agacer l'équipe d'en face. Il fallait bien négocier cette sortie inaugurale en évitant les blessures et les cartons inutiles.

Mission accomplie donc pour l'EN, ce qui lui permettra d'envisager la suite de la compétition sous de bons auspices dans la mesure où l'objectif de cette quatrième participation aux phases finales du CHAN est de conserver ce titre déjà gagné à la maison en 2018.



Au terme de ce match inaugural, le sélectionneur national, Houcine Ammouta, a fait savoir dans une déclaration relayée par le site officiel de l'instance continentale, cafonline.com, qu'il est «satisfait du résultat mais pas du contenu, on a trop vendangé. On a failli assister à l'égalisation du Togo mais l'arrière-garde a tenu bon». Et d'ajouter que «de plus important pour un entraîneur, ce sont les occasions. L'équipe togolaise était très organisée, disciplinée. Il faut savoir souffrir pour gagner, retrouver les automatismes pour transformer les occasions. On est

ici pour défendre le titre, nous possédons cette volonté de gagner ce trophée».

Quant au sélectionneur togolais, Jean Paul Abalo, il s'est dit «très déçu, le Maroc nous a trop gênés. Le but qu'on prend, c'est un peu compliqué. On n'a eu un penalty qui n'a pas été sifflé, on a raté des occasions franches. Je dois faire comprendre aux jeunes qu'il y a le prochain match à gagner. On oublie les erreurs d'arbitrage».

Suite à cette victoire, le Onze national prend les commandes de la poule C, devant le Rwanda et l'Ou-

ganda (1 pt) dont l'opposition de lundi s'était soldée sur un nul blanc. Le Togo ferme bien entendu la marche (0 pt).

A noter que lors de la seconde journée de la phase de poules, l'EN affrontera vendredi prochain à 17 heures le Rwanda, alors qu'à 20 heures, l'Ouganda jouera le Togo. Quant à la troisième manche, dont les matches auront lieu le 26 courant en simultané à partir de 20 heures, les protégés de Houcine Ammouta donneront la réplique à l'Ouganda, au moment où les Togolais seront à l'épreuve rwandaise, sachant que les deux premiers du groupe bali-

seront leur chemin pour les quarts de finale.

Il y a lieu de signaler en dernier lieu que c'est aujourd'hui que débiteront les matches de la deuxième journée avec la programmation des confrontations du groupe A, à savoir Cameroun-Mali (17h00) et Burkina Faso-Zimbabwe (20h00). Lors de la première journée, les sélections camerounaise et malienne avaient disposé respectivement de leurs homologues zimbabwéenne et burkinabaise sur le score identique de 1 à 0.

Mohamed Bouarab

## Réduction drastique du nombre d'athlètes à la cérémonie d'ouverture des JO



Le nombre d'athlètes aux cérémonies d'ouverture et de clôture des JO de Tokyo prévus cet été devrait être réduit à cause de la pandémie de Covid-19, ont annoncé lundi les organisateurs.

"Afin de garantir la sûreté et la sécurité

des athlètes et simplifier les opérations durant les Jeux de Tokyo-2020, nous pensons qu'il est nécessaire de reconsidérer le nombre de participants aux cérémonies d'ouverture et de clôture", peut-on lire dans une déclaration des organisateurs.

Le Comité international olympique (CIO) s'attend à ce que ce nombre soit quasiment divisé par deux pour la cérémonie d'ouverture prévue le 23 juillet, selon un quotidien japonais.

Environ 6.000 athlètes devraient participer à cette cérémonie, affirme la même source, alors que plus de 11.000 sportifs du monde entier doivent concourir à Tokyo.

Les organisateurs n'ont cependant pas donné de chiffres dans l'immédiat, expliquant que les détails étaient toujours en discussion avec le CIO.

## Tournoi Cité de l'océan de handibasket

### Le club "Mouaâwana Janoub al Malghrib" remporte le titre

Le club saïfi "Mouaâwana Janoub al Malghrib" pour personnes en situation de handicap a remporté, samedi à Safi, la 2ème édition du tournoi Cité de l'océan de basketball en fauteuil roulant (handibasket), une manifestation organisée dans le cadre de la célébration du 77ème anniversaire de la présentation du Manifeste de l'Indépendance.

Il a battu en finale le Club Olympique de Safi (OCS) pour personnes en situation de handicap, alors que le Club morrakchi a occupé la troisième place au terme de quatre matches disputés samedi à la Cité de l'océan.

Mouaâwana Janoub al Malghrib pour personnes en situation de handicap a réussi à s'imposer grâce à sa longue expérience dans ce genre de compétitions.

En effet, ce club, dont plusieurs joueurs évoluent en équipe nationale de basketball en fauteuil roulant, est détenteur de 7 championnats nationaux et de 5 Coupes du Trône.

Plusieurs clubs nationaux et internationaux avaient affiché leur volonté de participer à ce tournoi, mais n'ont pu être présents en raison de la conjoncture actuelle liée à la pandémie de Covid-19. Ce tournoi a servi de préparation pour la prochaine saison sportive, d'autant plus que les compétitions nationales sont en arrêt depuis plusieurs semaines en raison des mesures préventives adoptées par les autorités compétentes.

Organisée sous l'égide de la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap, cette manifestation sportive a connu la participation de 3 équipes, à savoir l'OCS, Club morrakchi et Club Mouaâwana Janoub al Malghrib (Safi).

Plusieurs clubs nationaux et internationaux avaient affiché leur volonté de participer à ce tournoi, mais n'ont pu être présents en raison de la conjoncture actuelle liée à la pandémie de Covid-19. Ce tournoi a servi de préparation pour la prochaine saison sportive, d'autant plus que les compétitions nationales sont en arrêt depuis plusieurs semaines en raison des mesures préventives adoptées par les autorités compétentes.

# Touché par la Covid-19, le Cap-Vert contraint de quitter le Mondial de handball



Après la République tchèque et les États-Unis avant le coup d'envoi du tournoi, une autre sélection a été contrainte lundi de quitter le Mondial de handball en Égypte: le Cap-Vert, qui découvrait la compétition, n'avait plus que neuf joueurs aptes après de nombreux cas de Covid-19.

La sélection de l'archipel atlantique, arrivée avec onze joueurs au Caire, a joué un match face à la Hongrie (défaite 34-27) avant que deux joueurs supplémentaires ne soient testés positifs au coronavirus.

Or, il faut au moins dix joueurs pour participer, selon les règles édictées par la Fédération internationale (IHF) pour ce tournoi disputé en pleine pandémie.

Logée dans un hôtel à part depuis son arrivée en milieu de semaine, l'équipe cap-verdienne a rejoint samedi soir la bulle sanitaire au pied des pyramides qu'elle devait partager avec 7 autres équipes dont l'Allemagne, la Norvège et la France, a indiqué l'IHF à l'AFP.

Elle doit revenir à l'hôtel prévu pour l'isolement où sont restés les deux joueurs testés positifs. "Les dispositions nécessaires sont en train d'être prises afin de permettre le retour de l'équipe au Cap-Vert", a indiqué l'instance internationale.

L'Uruguay, qui devait affronter le Cap-Vert mardi, obtient donc la victoire par forfait (10-0) et accompagne l'Allemagne, déjà vainqueur sur tapis vert samedi, et la Hongrie au tour principal de ce premier Mondial à 32 équipes, contre 24 auparavant.

Ce forfait ne bouleverse pas la compétition, le Cap-Vert étant l'un des trois novices, promis à une élimination rapide, avec l'Uruguay et la République démocratique du Congo.

Mais il fait craindre une éventuelle contamination au sein de l'équipe hongroise, seule équipe ayant croisé le néophyte africain. Les derniers tests effectués chez les Magyars sont tous négatifs, a indiqué à l'AFP l'IHF, qui a décidé en cours de compétition de tester les équipes tous les jours.

Mardi à la veille du match d'ouverture, République tchèque et États-

Unis avaient renoncé à venir en Égypte en raison d'une contamination massive de leur effectif au Covid-19.

Ils avaient été remplacés à la dernière minute par la Macédoine du Nord et la Suisse, cette dernière ayant débarqué au Caire quelques heures avant son premier match, remporté face à l'Autriche (28-25).

Malgré les risques de contamination et les difficultés logistiques, le pouvoir égyptien, directement impliqué dans l'organisation de l'événement, et la Fédération internationale, présidée depuis deux décennies par l'Égyptien Hassan Moustafa, ont tout fait pour maintenir cette vitrine, premier Mondial d'un sport collectif majeur depuis le début de la pandémie.

Quitte à sacrifier, sur demande des joueurs, les spectateurs au dernier moment --une jauge à 30 puis 20% était prévue auparavant-- alors que trois des quatre enceintes ont été construites pour l'occasion.

Pour chacun des sites, un grand hôtel capable de loger huit équipes, les organisateurs et les rares médias ac-

crédités a été érigé en bulle sanitaire au premier tour. Mais la rigueur du protocole sanitaire laisse souvent à désirer, comme le constate l'AFP sur place, que ce soit dans l'organisation des tests PCR ou le respect des gestes barrières.

Le Mondial égyptien est "un mélange entre privilège et folie", a estimé le demi-centre français Kentin Mahé dimanche dans un entretien à l'AFP. "Je ne sais pas si c'était une bonne idée de faire un championnat du monde et d'avoir 32 équipes, avec des délégations de 30 personnes au moins, ça fait 1000 personnes à gérer, plus tout

le personnel... C'est quasiment impossible de faire ça correctement même si les autorités, ici, font de leur mieux."

Avec la mésaventure du Cap-Vert, l'édition 2021 "ressemble un peu à un cirque", estime le meneur de jeu français. "J'ai l'impression qu'en trois-quatre jours, on met la clé sous la porte et tout le monde rentre chez soi. C'est un peu bizarre et la nation qui arrivera à faire abstraction de tous ces problèmes (...) a de bonnes chances d'aller loin dans cette compétition."

La finale se tiendra le 31 janvier dans l'immense salle des sports du Caire (17.000) privée de spectateurs.

## Troisième défaite du Sept national

Le Sept national de handball (messieurs) a quitté, dès la phase de poules, le Championnat du monde de handball (groupe F) organisé en Égypte, après sa défaite face à l'Islande (23-31), lundi soir au Caire, pour le compte de la troisième journée.

Les Marocains n'ont pas tiré profit de l'écart des buts après la défaite de l'Algérie face au Portugal (19-26) pour pouvoir poinçonner leur billet au prochain tour pour la première fois de l'histoire de l'équipe nationale.

Lors des deux premières rencontres, le Maroc s'était incliné devant l'Algérie (23-24) et le Portugal (20-33).

## Deschamps dénonce le "discours démagogique" des candidats à la FFF

Le sélectionneur des Bleus Didier Deschamps a dénoncé "le discours démagogique" des candidats à la présidence de la Fédération française de football (FFF) Frédéric Thiriez et Michel Moulin, apportant dans un entretien au Figaro son soutien à Noël Le Graët pour une potentielle réélection.

"Ce n'est un secret pour personne, j'apprécie beaucoup mon président", arrivé à la Fédération en 2011, un an avant la nomination de Deschamps, a expliqué au journal le sélectionneur de l'équipe de France. "Il annoncera ou non sa candidature bientôt (sourire). Ce serait une très bonne chose", a-t-il ajouté.

Le dirigeant breton de 79 ans devrait officialiser jeudi sa candidature pour l'élection du 13 mars prochain, à l'occasion d'une réunion du comité exécutif de la

FFF, indique lundi Le Parisien. Sollicitée par l'AFP, la Fédération n'a pas souhaité commenter.

Dans son entretien au Figaro, Deschamps est revenu sur les propos des deux candidats actuellement déclarés, l'ancien patron de la Ligue de football professionnel (LFP) Frédéric Thiriez et l'homme d'affaires et ex-conseiller de plusieurs clubs Michel Moulin, tous deux ayant axé leur campagne sur le sauvetage du football amateur qu'ils estiment délaissé.

"C'est un discours démagogique. Si on analyse la situation avec l'année qui vient de s'écouler, trouvez-moi une discipline sportive qui n'a pas perdu des licenciés en 2020? Que les candidats fassent un bilan aussi avant la pandémie. C'est facile d'avancer ce genre d'arguments", a évacué le champion du monde 1998.

Deschamps a également été invité à réagir aux déclarations polémiques de Michel Moulin sur Karim Benzema, renvoyé devant un tribunal dans l'affaire dite de la "sextape" et éloigné des Bleus par choix du sélectionneur depuis 2015. Michel Moulin avait affirmé au Figaro que Deschamps devait "le faire jouer" si "au-dessus de lui, on lui dit de (le) faire jouer".

"Il y en a qui aiment faire le buzz", a lancé Deschamps. "Ce monsieur aurait dû faire acte de candidature pour le poste de sélectionneur. Comme il a apparemment ses diplômes, il a peut-être une chance de me remplacer. Franchement, ce n'est pas sérieux. Et c'est mal me connaître. Je prends toujours mes décisions en mon âme et conscience, pour le bien de l'équipe de France", a-t-il tranché.

## Légère baisse des transferts internationaux en 2020

Le nombre de transferts internationaux réalisés au cours de l'année 2020, marquée par la suspension de nombreuses compétitions de football due à la pandémie de Covid-19, a enregistré une baisse supérieure à 5% sur un an, selon un rapport de la Fifa publié lundi.

Le total de mouvements répertoriés d'un pays à l'autre a atteint 17.077, contre 18.047 en 2019, soit un total en recul de 5,4%.

C'est la première baisse constatée depuis dix ans, relève la Fifa dans son "Global Transfer Market Report", tout en précisant que le niveau de 2020 reste supérieur à celui de 2018.

Sur l'ensemble des transferts d'un pays à l'autre, la grande majorité (14.804, soit 86,7%) n'a entraîné le versement d'aucune indemnité. Sur les 2.273 transferts avec indemnité, plus de la

moitié (55,7%) se rapportait à des mouvements de moins de 500.000 dollars (413.000 euros).

Les dix transferts les plus coûteux, dont la Fifa n'a pas communiqué le montant, ont représenté environ 15% des indemnités totales versées.

En tête de ce Top-10 figure Kai Havertz, du Bayer Leverkusen à Chelsea, un transfert estimé par la presse à plus de 80 M EUR. Suivent Arthur (du Barça à la Juve), Victor Osimhen (de Lille à Naples) et Bruno Fernandes (du Sporting à Manchester United).

Le Paris SG figure dans ce classement d'élite pour avoir recruté définitivement l'attaquant argentin Mauro Icardi, le 31 mai en provenance de l'Inter Milan et pour moins de 60 M EUR, réalisant le premier transfert majeur du foot européen après la crise sanitaire du printemps.

## En Afrique du Sud, survivre à l'interdiction de l'alcool

"Cet endroit n'est vraiment plus ce qu'il était", dit Eben Uys en poussant sans grande conviction la poussière qui s'entasse sur le comptoir. Comme plus de 200 brasseurs sud-africains, il tente de survivre à une nouvelle interdiction d'alcool dans le pays.

A 36 ans, ce diplômé de chimie était propriétaire d'un espace branché à la fois micro-brasserie, bar et restaurant, dans le quartier gentrifié de Newtown, dans le centre de la capitale économique Johannesburg.

Aujourd'hui, son lieu est à l'arrêt. Il emploie neuf personnes au lieu d'une quarantaine. "Ce qui s'est passé? La Covid", résume-t-il. Désormais l'enjeu n'est plus de faire de l'argent mais de "survivre".

"Tous les jours tu te demandes combien de temps tu vas tenir, tu espères qu'il se passera quelque chose qui t'accordera un jour, une semaine de plus", raconte-t-il.

Ses cuves sont pleines. Dans quelques mois, si l'interdiction de la vente et de la consommation d'alcool n'est pas levée, la bière partira dans les égouts.

L'Afrique du Sud a été l'un des premiers pays à interdire l'alcool pour lutter contre la pandémie de Covid-19. En limitant ainsi, efficacement, l'engorgement des services d'urgence lié aux accidents de la route, aux bagarres et autres violences familiales. Et le pays n'a pas hésité à réimposer cette mesure face à la deuxième vague, fin décembre.

La bière représente les trois-quarts de l'alcool consommé en Afrique du Sud, pays



qui est également un important producteur de vin.

Une partie de l'industrie locale, qui emploie environ 30.000 personnes, craint de ne pas s'en relever. Déjà 30% des 215 micro-brasseries du pays ont mis la clef sous la porte depuis la première interdiction en mars, selon l'Association des brasseries artisanales en Afrique du Sud (CBASA).

Alors certains font chauffer leur imagination pour tenter de se reconvertir, au

moins temporairement.

À Benoni, à une quarantaine de km à l'est de Johannesburg, Julian Pienaar a formé quelques employés de sa brasserie-restaurant au conditionnement de la bière en canettes, afin de pouvoir la conserver et la vendre plus tard.

Au milieu de la salle, derrière une petite chaîne de montage improvisée, l'ancien chef Sipho Nkomo met les couvercles sur les canettes en aluminium.

"Tu fais un métier avec passion et tout à coup, tu te retrouves à faire autre chose et tu n'y connais rien", dit-il, avouant ne pas avoir un goût particulier pour la bière.

Eben Uys, lui, fabrique du gel hydro-alcoolique. Lors de la première vague, cette activité lui avait permis de rester à flot. Cette fois, c'est plus dur.

"Les gens n'utilisent pas tant de gel que ça: à chaque utilisation, tu consommes quelques millilitres de produit. Quand tu bois une bière, c'est 500 ml", explique-t-il.

L'Afrique du Sud, de loin le pays le plus touché du continent par le virus, compte plus de 1,3 million de cas et plus de 36.000 morts.

"L'interdiction de l'alcool tue des entreprises et ne va pas pour autant soigner la Covid", se fâche Wendy Pienaar, présidente de la CBASA.

Une des plus grandes brasseries, South African Breweries, a ainsi annoncé vendredi renoncer à un investissement de plus de 136 millions d'euros prévu pour 2021.

"Les Sud-Africains paient de leur vie et de leur travail" la mauvaise gestion de la crise sanitaire par le gouvernement, a accusé dans un communiqué l'Alliance démocratique (DA). Selon le principal parti d'opposition, 165.000 personnes ont déjà perdu leur emploi dans le secteur.

D'abord arrêtée au 15 janvier, le président Cyril Ramaphosa a annoncé cette semaine une prorogation de l'interdiction, jusqu'à nouvel ordre.

## Cake aux épices et au fleur d'oranger



### Ingédients

- 200 g de farine tamisée
- 125 g d'amandes mouluës
- 150g de sucre en poudre
- 2 oeufs
- 280 g de yaourt à la grecque
- 150ml d'huile de tournesol
- 1 cuillère à café de levure chimique
- Le zeste finement râpé de 1 citron
- 1/2 cuillère à café de cardamome
- 1/2 cuillère à café de cannelle mouluë
- 3 cuillères à thé d'eau de fleur d'oranger
- 225 g de sucre à glacer, tamisé
- 2 cuillères à soupe de lait
- graines de grenade, pour décorer

### Préparation

Préchauffer le four à 180 ° C. Graisser et fariner un moule à gâteau.

Mélanger la farine, amandes, le sucre en poudre et la levure chimique dans un grand bol. Dans un autre bol, fouetter les œufs, le yaourt et l'huile jusqu'à ce que le tout soit combiné, puis incorporer les ingrédients secs.

Incorporer le zeste de citron, les épices et 2 cuillères à thé de fleur d'oranger.

Verser dans le moule et cuire pendant 30 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré dans le gâteau en ressorte propre. Laisser refroidir un peu, avant de démouler sur une grille et laisser refroidir complètement.

Incorporer le sucre glace, le lait et 1 cuillère à café d'eau de fleur d'oranger restant dans un petit bol jusqu'à ce que vous ayez, une consistance molle brunie, puis verser sur le gâteau. Lorsque le glaçage est presque sec, saupoudrer des graines de grenade, puis servir.

## La pandémie a entraîné une baisse des dépistages des maladies cardiaques

Les procédures de diagnostic et de traitement des maladies cardiaques ont chuté de près des deux tiers au printemps 2020 par rapport à 2019, selon une enquête publiée vendredi à Vienne et reposant sur l'étude de 900 centres hospitaliers dans 108 pays.

L'enquête de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont le siège est en Autriche, montre une baisse de 64% des examens en cardiologie en mars-avril 2020 par rapport à la même période de l'année précédente, l'impact étant "brutal et significatif", et notable dans toutes les régions étudiées.

Environ 718.000 bilans cardiologiques n'ont pas été effectués dans les centres hospitaliers étudiés au cours de ces deux mois en raison de la première vague de la pandémie, confirmant l'impact négatif de cette dernière sur les systèmes de santé, selon les auteurs.

L'enquête a examiné les données de plusieurs types d'examen du cœur tels que les échographies, les angiographies et les tests d'effort.

L'AIEA étudie et fait régulièrement la promotion des usages civils du nucléaire, notamment dans les examens médicaux.

Selon l'organisation, la baisse du nombre des bilans est "principalement due au fait que les patients évitent les examens de crainte d'une possible exposition au coronavirus à l'hôpital, de la réduction des plages de rendez-vous liée à l'extension des mesures de désinfection et aussi des aérosoles prévues pour protéger les personnels".

L'agence précise que des pénuries d'équipements de protection pour les personnels soignants ont aussi été signalées dans 22% des centres étudiés.

Elle montre que les examens les plus tou-

chés sont ceux qui prennent le plus de temps ainsi que ceux où le risque d'exposition à des infections au coronavirus sont les plus importants.

Ainsi, les tests d'effort où des gouttelettes de sueur et de salive sont susceptibles d'être libérées dans l'air ont été les plus perturbés, avec une baisse de 78%.

Les maladies cardiaques ont été la première cause de décès dans le monde au cours des vingt dernières années.

En décembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré qu'elles "tuaient plus de gens que jamais auparavant", avec neuf millions de décès en 2019, soit une hausse de deux millions depuis 2000.

"Nous ne voulons pas que les personnes souffrant de maladies cardiaques ne puissent pas bénéficier d'un diagnostic et d'un traitement en temps utile ou qu'elles développent des complications graves qui auraient pu être évitées", a déclaré le Dr Michelle Williams, de l'Université d'Edimbourg, co-auteur de l'étude.

L'année dernière, l'AIEA a également mis en garde contre l'impact négatif de la pandémie sur les services de médecine nucléaire pour le traitement du cancer.

